

La démocratie crée-t-elle la paix ?



Perspectives de la société civile sur la démocratie et la participation au Sahel

Documentation de la conférence organisée par Fokus Sahel à Berlin du 22 au 23 juin 2022, notamment des recommandations formulées à l'égard des responsables politiques et de la société civile

PUBLIÉ PAR

Fokus Sahel

LANGUES

La brochure est disponible en allemand et en français

1ÈRE ÉDITION, AVRIL 2023

1.000 pièces (allemand),
300 pièces (français)

PHOTOS

Djif Djimeli, Kerem Schamberger,
David Brown, Dorette Führer

TRADUCTION

Benjamin Bernard

V.I.S.D.P.

Grit Lenz
Kordinatorin Fokus Sahel
Am Sudhaus 2, 12053 Berlin

ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

Fokus Sahel

AUTEUR DE LA DOCUMENTATION

Olaf Bernau, sociologue, est représentant du réseau transnational Afrique-Europe-Interact au sein du comité de pilotage de Fokus Sahel. Il se rend régulièrement au Sahel, plus particulièrement au Mali. En 2022 est paru chez l'éditeur C.H.Beck son livre Brennpunkt Westafrika (« Afrique de l'Ouest : point sensible – sur les causes de l'exil et ce que l'Europe devrait faire »). Plus d'informations sur www.olafbernau.de

PHOTO DE COUVERTURE

Conflits fonciers à Tikerre Moussa au Mali : assemblée villageoise et conférence de presse, 2016.
Photo : Dorette Führer



Fokus Sahel est un réseau de la société civile. Les organisations membres s'engagent au Sahel par leurs propres projets, ou par le soutien à des organisations partenaires. L'échange interne, l'entretien d'un réseau avec des acteurs externes à Fokus Sahel ainsi que le travail de lobbying, et de plaidoyer effectué en commun sur les questions de politique pour la paix et de politique de développement sont au centre de ses activités. Actuellement, sont membres de Fokus Sahel les organisations ou groupes suivants : ADRA, Afrique-Europe-Interact, Aktionsgemeinschaft Solidarische Welt, Amnesty International, Arnold-Bergstraesser-Institut, Brot für die Welt, CARE Deutschland-Luxemburg, Caritas international, Franziskaner Helfen, Kindermissionswerk Die Sternsinger, Eirene Internationaler Christlicher Friedensdienst, medico international, Missio München, Misereor, Oxfam Deutschland, Partnerschaftsverein Chemnitz-Timbuktu, Peace Resources, terres des hommes, urgewald, DVV International, Welthungerhilfe. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de Fokus Sahel : WWW.FOKUSSAHEL.DE ●

FINANCEMENT DE LA CONFÉRENCE

La conférence a bénéficié du soutien de partenaires extérieurs : La Robert-Bosch-Stiftung, la Friedrich-Ebert-Stiftung ainsi que la Rosa-Luxemburg-Stiftung. Pour partie, les moyens financiers utilisés provenaient également des fonds propres d'organisations membres de Fokus Sahel : Afrique-Europe-Interact, Brot für die Welt, Misereor, Help e.V., medico-international, Oxfam, terre des hommes, Eirene, Kindermissionswerk « Die Sternsinger », Franziskaner Helfen, Caritas, Welthungerhilfe, et missio Münschen.

FOKUS SAHEL TIENT À LES REMERCIER CHALEUREUSEMENT POUR CE SOUTIEN.

3	1	De l'édition de Francfort en 2019 à celle de Berlin en 2022 : L'origine de la conférence
4	2	Premières approches : Les quatre présentations inaugurales du premier après-midi
7	2.1	Moussa Tchangari (Niger) : La démocratie en disgrâce
8	2.2	Delphine Djiraibe (Tchad) : La démocratie exclusive
9	2.3	Ousmane Sy (Mali) : Démocratie et décentralisation
10	2.4	Ouiry Sanou (Burkina Faso) : Démocratie et souveraineté
12	3	Ludovic Lado : La démocratie crée-t-elle la paix ? Keynote - deuxième jour
13	4	Phase d'ateliers
13	4.1	Atelier I : Démocratie et légitimité
15	4.2	Atelier II : Participation des jeunes
18	4.3	Atelier III : Décentralisation, participation et démocratie en régions rurales
20	4.4	Atelier IV : La société civile (notamment les médias) face au rétrécissement de l'espace civique et aux violations des droits humains
22	5	Soirée de rencontre publique : L'Allemagne (toujours) sur les traces de la France ?
27	6	Recommandations de la conférence [synthèse]
27	6.1	Démocratie et légitimité
28	6.2	Jeunesse et participation
29	6.3	Décentralisation, participation et démocratie en zone rurale
29	6.4	Violations des droits de l'homme et menaces contre les libertés des médias et de la société civile
30	6.5	Sur le rôle de l'Allemagne au Sahel
31	6.6	Questions et problèmes restés en suspens
33	7	Retours sur le colloque et « comment poursuivre ? »
34	8	Intervenant·es et animateur·ices de la conférence

01

De l'édition de Francfort en 2019 à celle de Berlin en 2022 : L'origine de la conférence

Le 23 juin 2022, le réseau citoyen Fokus Sahel organisait à Berlin une conférence intitulée « La démocratie fait-elle la paix ? Perspectives citoyennes sur la démocratie et la participation ». Cet événement s'inscrivait dans la continuité d'un précédent colloque qui s'était tenu à Francfort-sur-le-Main les 28 et 29 mars 2019. Organisée conjointement par le réseau Fokus Sahel et l'Académie évangélique de Francfort, elle portait le titre « *Comment sortir de la violence ? L'engagement civil dans le contexte de la déstabilisation politique et des conflits violents au Sahel* ». Comme en 2019, la majorité des intervenants de l'édition 2022 venaient de pays du Sahel : le Burkina Faso¹, du Mali, du Niger, du Tchad et de Mauritanie. Et comme ce fut le cas à Francfort, la conférence de Berlin a débuté par une minute de silence en mémoire des victimes des conflits violents qui meurtrissent le Sahel. Parmi tant d'autres victimes, cette minute de silence fut dédiée aux 213 personnes (si ce n'est plus) qui venaient de perdre la vie dans deux attentats : celui perpétré dans la petite ville de Seytenga, au nord du Burkina Faso¹, les 11-12 juin 2022, et celui qui, une semaine plus tard, ravageait les villages de Diallassagou, Dianweli, et Deguessagou, dans la région de Mopti, au centre du Mali.²

À de multiples égards, ces deux conférences auront chacune été singulières : A Francfort, le thème central était l'escalade de la violence à l'œuvre dans la

région du Sahel depuis 2016, thème autour duquel se sont articulés de nombreux sujets allant des dynamiques et tendances sociales générales de cette région, aux effets des missions militaires internationales, en passant par le rôle de prévention et de réduction des conflits exercé par les acteurs de la société civile.³ La conférence de Berlin avait pour noyau, bien plus resserré, la thèse selon laquelle l'exclusion systématique de parties significatives de la population hors des processus de décision démocratiques constitue un fait central pour la compréhension de la crise du Sahel, y compris en ce qui concerne l'élaboration de solutions, la paix représentant à cet égard l'objectif fondamental. Le choix de cette appréhension plus spécifique était issu du constat, établi à Francfort, selon lequel le dysfonctionnement des institutions des États était l'une des principales causes de la crise. Sur ce point, il convient de préciser que les intervenants attribuaient ce déficit non pas aux instances démocratiques en général, mais plutôt aux gouvernements et aux administrations, avec pour conséquences des infrastructures insuffisantes ou inexistantes, un manque de services essentiels, une justice corrompue, une action gouvernementale influencée par la corruption et le clientélisme, etc. Par ailleurs, le Mali et le Burkina Faso ont connu, entre août 2020 et janvier 2022, plusieurs putschs militaires qui ont rencontré un large assentiment parmi la population. L'ensemble de ces faits ont motivé la décision de consacrer une conférence entière à la question de l'état de la démocratie dans les pays du centre du Sahel. C'est aussi la raison pour laquelle l'invitation à cette rencontre comportait une série de questions résumant certains débats issus de la précédente rencontre à Francfort, dans la continuité desquels elle s'inscrit : « Comment les États du Sahel peuvent-ils satisfaire les aspirations de leurs peuples à plus d'égalité, de liberté d'opinion et de cohésion sociale ? Comment la démocratie peut-elle fonctionner au niveau local, en particulier pour les populations des régions périphériques et rurales, et plus spécifiquement encore pour les femmes et jeunes ? Quels types de processus de décision participative sont possibles au niveau local, et quel rôle peuvent

1 Voir : <https://taz.de/Ueberfall-in-Burkina-Faso/!5857995/>

2 Voir : <https://taz.de/Viele-Tote-bei-Terrorangriffen-in-Mali/!5859754/>

3 Voir les compte-rendus du colloque de 2019, disponibles en français : <https://www.fokussahel.de/kopie-von-veroeffentlichungen> et allemand : <https://www.fokussahel.de/veroeffentlichungen>

y jouer les autorités traditionnelles et religieuses ? Quelles positions adoptent les acteurs de la société civile au Sahel sur cette question ?

Rétrospectivement, la concentration thématique autour de l'axe « Démocratie et paix » s'est révélé particulièrement fructueuse. Les intervenant·es étaient unanimes sur le fait qu'en réalité, la démocratie au Sahel est actuellement mise en péril par une fraction minoritaire de la population. En outre, et pour reprendre une expression usitée dans la région concernée, le caractère de « façade démocratique » de certains de ces États a été critiqué, c'est-à-dire le fait de promouvoir la tenue régulière d'élections sans que celles-ci ne soient synonymes de changements bénéfiques pour les populations, que ce soit sur le plan économique, sur celui de la santé, ou des infrastructures à leur disposition. En conséquence, on a pu voir se dessiner, au fil des interventions, la recommandation générale d'un renouvellement des institutions des États, renouvellement qui aurait à prendre en compte l'aspect crucial des voies de participation démocratique. Selon les intervenant·es, la possibilité d'un tel projet présuppose de mener à terme le processus de décentralisation entrepris de manière incomplète, dans les années 1990, dans ces pays, et dont le but initial était de déplacer vers des institutions communales les instances décisionnaires sur les plans politique, économique et budgétaire des capitales respectives.⁴ Mais au-delà de cette nécessaire transformation, il importe également d'accorder aux femmes et aux jeunes un véritable droit de regard et de décision, tout comme il est indispensable d'impliquer les instances de décision traditionnelles et religieuses dans ces nouvelles institutions. D'autre part, les intervenant·es partageaient l'opinion selon laquelle un tel processus devrait fournir aux acteurs de la société civile ainsi qu'aux journalistes et aux universitaires l'assurance de pouvoir poursuivre leurs travaux sans devoir craindre de répression.

Une autre différence de taille entre la conférence de Francfort et celle de Berlin réside dans l'évolution du contexte social général dans cette région. De fait, le renversement par la force de ces gouvernements déjà presque entièrement discrédités au sein de la population a littéralement provoqué la rupture des

⁴ Olaf Bernau: Fassadendemokratie und Fundamentalismus. Dschihadismus in Mali und das Versagen des Staates, in: Blätter für deutsche und internationale Politik, 12/2022, S. 69-76

relations déjà tendues avec l'ancien pouvoir colonial français, et ce particulièrement au Mali. Cela a eu pour effet de précipiter la fin de l'opération antiterroriste Barkhane, initialement (et unilatéralement) prévue pour juin 2021, ainsi que le retrait complet des forces armées françaises du Mali, lui prévu pour août 2022. Parallèlement, l'influence de la Russie dans la région est allée croissante, principalement par la voie de vastes opérations de soutien militaires.⁵ En ce qui concerne le Sahel, ces évolutions ont été largement saluées par les intervenant·es venu·es de la région, tandis que de nombreux représentants de la société civile européenne ont fait part d'un fort scepticisme concernant l'implication de la Russie. La manière dont cet antagonisme a été par les participant·es mérite d'être relevée : par une forme d'accord tacite, les partisan·es des deux camps ont fait le choix de l'écoute des positions opposées sans recherche du conflit, et ce indépendamment des ressentis suscités par le sujet : Alors que certains, comme **HELMUT ASCHE** se montraient très inquiet de l'actualité au Sahel, avertissant du risque d'effondrement politique au sein des pays de la région, d'autres se montraient plus confiants, à l'instar d'Ousmane Sy, ancien Ministre de la décentralisation du Mali et doyen de cette conférence. Dans son discours d'ouverture, il a défendu l'idée que le Mali avait déjà traversé un important processus de démocratisation au cours des années 1990. Selon lui, la population est aujourd'hui plus consciente que jamais de ses droits civiques, politiques et économiques, n'hésitant plus à se mobiliser de façon plus déterminée pour les défendre ☐ une dynamique qui malheureusement se manifeste aussi dans les conflits armés. Ainsi considère-t-il qu'à la condition de la mise en place réussie d'une participation démocratique par la base ☐ particulièrement sur les questions

⁵ Afin d'exclure les malentendus, il convient de rappeler que la mission des Nations Unies pour la paix MINUSMA, à laquelle l'armée allemande participe, n'a pas de mandat pour combattre. Ses responsabilités, qui portent sur le Mali uniquement, concernent la mise en œuvre des accords de paix d'Alger ainsi que la recouvrance de l'intégrité étatique et la protection de la population. De leur côté, les soldat·es russes interviennent principalement dans le cadre d'opération antiterroristes, en principe aux côtés de l'armée malienne. C'est dans cette mesure que les troupes russes remplacent la mission antiterroriste française Barkhane, mais sans par ailleurs coopérer avec la mission MINUSMA. Un troisième volet de la coopération avec le Mali consistait en la mission européenne EUTM qui avait pour but la formation des troupes maliennes. Cette mission d'entraînement a été interrompue et devrait reprendre en 2023, au Niger, sous le nom EUMPM Niger.



Présentations inaugurales.
Photo: Djif Djimeli

de gestion des ressources naturelles rares comme les terres et l'eau – la crise actuelle pourrait être rapidement surmontée. Telle fut la conclusion optimiste du discours d'**OUSMANE SY**.

Une troisième différence entre les deux conférences résidait dans leurs formats : La conférence organisée à Francfort s'est déroulée en présentiel, tandis que celle de Berlin en 2022 s'est tenue en mode hybride, avec interprétation en simultané, ce qui a permis à des dizaines de personnes du Sahel de pouvoir participer à distance, notamment celles et ceux qui se sont retrouvés dans les bureaux de Fokus Sahel à N'Djaména (Tchad), Ouagadougou (Burkina Faso), Niamey (Niger) et Bamako (Mali), où boissons et collations avaient été prévues pour se restaurer. Force est de constater que la mise en œuvre de ce mode de réunion à distance a posé quelques difficultés, face auxquelles une série de propositions d'amélioration ont été avancées par des participant·es, afin d'organiser au mieux les prochaines rencontres. Toutefois, ce mode hybride a été accueilli comme une amélioration importante, particulièrement de la part des participant·es du Sahel. Il a été regretté, en revanche, que presque aucun membre des gouvernements, ou député des pays concernés (ni leurs assistants), n'ait participé à la rencontre, malgré le fait que dans la première partie de l'année 2022, la question de la prolongation du mandat de la MINUSMA ait fait l'objet d'intensives discussions dans le milieu politique berlinois. Des regrets similaires se sont fait entendre concernant les chercheurs et chercheuses, les journalistes et les représentant·es

de think thanks et fondations proches de ces gouvernements. Il faut en conclure qu'à l'avenir, Fokus Sahel devra redoubler d'efforts pour promouvoir les futures rencontres et inviter à y participer. Ceci étant, on peut résumer et donner la mesure de ce que les absents auront manqué par le tweet d'un des participants à la conférence venu d'Allemagne : « Don't think I have ever attended an international event on any world region that has placed as much emphasis on first-hand, local perspectives as the @FokusSahel conference this week. Thanks to all the speakers who took the time to share their thoughts, absolutely fascinating. »⁶

De concert avec ce tweet, Fokus Sahel tient à remercier les intervenant·es de la conférence, et tout particulièrement celles et ceux venus du Sahel. Entreprendre un voyage pour l'Europe n'est jamais simple, et pour beaucoup, cela implique des démarches éreintantes, par exemple dans le cas des participant·es pour qui faire une demande de visa implique un voyage de 1000 kilomètres jusqu'à la capitale de leur pays. Pour Fokus Sahel, les nouveaux contacts issus de la conférence sont précieux et nous avons à cœur de les pérenniser, par exemple à l'occasion de prochains événements autour des relations Nord-Sud et/ou Sud/Sud. Au-delà des intervenants, nos remerciements vont à toutes et tous ceux qui ont contribué au succès de cette rencontre : À nos soutiens financiers, nommés au chapitre 8.1 de ce rapport, aux traducteurs et traductrices, au réseau *lingua•trans•fair*, aux techniciens et techniciennes de Nadanadi Studio, le lieux d'accueil de la conférence à Oyoun, aux organisateur·ices de la retransmission collective en direct à N'Djaména (Centre d'Étude et de Formation pour le Développement), à Ouagadougou (Centre National de Presse Norbert Zongo), à Niamey (Alternative Espace Citoyen), et à Bamako (Organisation pour la Réflexion, la Formation et l'Éducation à la Démocratie et au Développement) ainsi, bien entendu, qu'à toutes les participantes et tous les participants qui ont fait de cette conférence un véritable moment d'échange et de débat. ●

6 « Je ne pense pas avoir jamais assisté à une rencontre internationale au sujet d'une région d'une monde dans laquelle le point de vue des premiers concernés, ceux qui l'habitent ou l'ont habitée occupe une place aussi central que ce fût le cas pour la conférence @FokusSahel durant cette semaine. Un grand merci à toutes les personnes intervenues pour avoir pris de leur temps pour partager leurs idées. C'était passionnant. »

02


Premières approches : Les quatre présentations inaugurales du premier après-midi

Remarque préliminaire : Si certain-es avaient mis à disposition une version écrite de leur intervention, l'ensemble des intervenant-es ont en réalité une intervention orale libre, sans nécessairement suivre le plan envisagé par écrit, qu'il s'agisse des discours d'ouverture ou des ateliers⁷. La documentation de la conférence se base en premier lieu sur les propos qui ont été tenus au cours de la conférence, même si les interventions écrites, les présentations powerpoints etc. ont pu être consultées en appui afin de rédiger le présent rapport, en particulier lorsque ces documents permettaient d'offrir des informations complémentaires aux interventions orales.

2.1 Moussa Tchangari (Niger): La démocratie en disgrâce

Moussa Tchangari a inauguré la conférence par une intervention à distance. Il est secrétaire général d'Alternative Espaces Citoyens, l'une des organisations des droits de l'homme les plus reconnues au Niger. Elle intervient sur différents sujets, notamment les conséquences de la politique migratoire restrictive de l'Union européenne et l'éducation politique des jeunes. Moussa Tchangari a été emprisonné plusieurs fois au cours des dernières années, la dernière fois en 2010, quand la police a violemment dispersé une ma-

nifestation contre la corruption dont il était coorganisateur.

Moussa Tchangari a introduit son intervention par le constat que la population du Niger était depuis longtemps confrontée à une violence étatique aux formes multiples. Celle-ci a le plus souvent pour finalité d'établir ou de perpétuer des situations de corruption, de détournement de fonds ou d'autres situations d'arbitraire. Un état de fait dont la persistance est due à l'impunité qu'elle rencontre. En effet, la justice n'est aucunement indépendante. Au contraire, pour reprendre l'expression employée par Moussa Tchangari, les juges « broutent l'herbe du pré où ils sont parqués ». En conséquence, il est d'autant plus problématique que ces dix dernières années, de nombreux groupes armés, dont des groupes djihadistes, se sont multipliés  un développement qui n'est pas étranger au caractère profondément violent de l'État nigérien. Cela a de nombreuses victimes pour conséquence, d'autant plus que l'État utilise le contexte de la lutte antiterroriste pour rogner systématiquement sur les libertés, sans que des protestations significatives s'élèvent parmi la population. Les raisons à ce peu de réactions sont de deux natures : D'une part, la r(é)introduction de principes démocratiques au début des années 1990 n'a pas permis de surmonter un certain nombre de tendances autoritaires ancrées dans la société, tendances qui résultent notamment de décennies de dictature militaire et de domination d'un seul et même parti. D'autre part, le modèle occidental de la démocratie représentative multipartite s'est fait une mauvaise réputation, pas seulement parce qu'il a favorisé, dans les années 1990, le clientélisme et la constitution de réseaux de corruption, mais aussi parce que ce modèle est, à tort, rendu responsable des programmes d'ajustement structurel lancés par le FMI et d'autres créanciers internationaux en raison de l'endettement du pays. En regard de cela, Moussa Tchangari a souligné le fait que les régimes autoritaires n'avaient plus de succès dans la lutte antiterroriste que les gouvernements élus démocratiquement. Le point fort de son intervention a consisté en un appel à s'opposer aux tendances autoritaires se déclarant dans différents pays, et à s'engager en faveur de la démocratie, et plus précisément pour une démocratie directe et participative – une conception qu'il a eu

⁷ Les enregistrements vidéo des présentations inaugurales du premier jour et des keynotes de la seconde journée sont disponibles sur le site de Fokus Sahel

l'occasion de définir pendant la discussion et les questions qui ont suivi. Selon Moussa Tchangari, la démocratie participative se caractérise par une souveraineté émanant principalement des citoyen·nes. C'est cette caractéristique principale qui différencie cette forme de démocratie de la démocratie représentative entrée en crise, non pas seulement au Sahel mais partout dans le monde. Dans la démocratie participative (qui reste encore à construire), le devoir de transparence et l'obligation pour les parlementaires de rendre des comptes seraient plus contraignants. En outre cette démocratie aurait à introduire un système de référents et à faire la part belle à d'autres formes de décision par la base. Ces formes nouvelles impliquent un processus de sensibilisation et de co-construction de la part des citoyen·nes. À ce sujet, Moussa Tchangari est revenu sur une de ses idées qui avait déjà suscité l'intérêt des participants lors de la conférence de 2019, idée selon laquelle l'ensemble du Sahel a besoin d'une révolution, c'est-à-dire une réorganisation en profondeur des institutions qui régissent les sociétés de la région. D'aucune autre façon les populations n'auraient d'opportunité de faire l'expérience qu'ils ont, eux, la légitimité et le pouvoir de décider de changements cruciaux, possiblement aussi sous la forme de mandats impératifs à l'attention de leurs députés respectifs, selon sa formulation.



Delphine Djiraibe. Photo: Djif Djimeli

assurent un conseil juridique à des personnes pour qui l'accès à des avocats est difficile ou impossible. Dès l'université, Delphine Djiraibe a constamment subi la répression politique : elle a été contrainte d'étudier à Brazzaville, en République du Congo.

2.2 Delphine Djiraibe (Tchad) : La démocratie exclusive

L'avocate des droits de l'homme Delphine Djiraibe était la deuxième oratrice de ce colloque. Elle est une des figures les plus actives de la société civile tchadienne. Elle a cofondé en 1991 l'Association Tchadienne pour la Promotion et Défense des Droits de l'Homme, qui s'est notamment fait connaître pour la documentation des crimes du dictateur Hissène Habré. L'organisation s'engage également pour les droits des femmes dans les communautés rurales, en particulier dans une zone du sud du pays traversé par un pipeline pétrolier. Leurs activités comprennent également la contribution au Public Interest Law Center (PILC), qui forme des « parajuristes », c'est-à-dire des non-juristes qui

Avec le titre de son discours : « Démocratie exclusive », Delphine Djiraibe se réfère à un débat, mené principalement en France, selon lequel les femmes se verraient implicitement exclues sans qu'un processus de décision soit nécessaire. À l'origine de cela, on trouve les préjugés. Dans les sociétés du Sahel, c'est le masculin qui domine, et il n'existe pas de mécanisme pour garantir la participation des femmes. Pire encore : même lorsqu'elles parviennent à des postes influents, cela sert principalement à donner une bonne image de façade. Après cet état des lieux, Delphine Djiraibe a abordé la situation de la démocratie dans son ensemble, et fait le constat qu'au Tchad, la démocratie est doublement excluante. En effet, non seulement les femmes s'en trouvent exclues, mais la société dans son ensemble l'est aussi. Face à cela, il est selon elle frappant de constater que les

occidentaux ont généralement du mal comprendre les revendications en faveur d'une véritable démocratie telles qu'elles sont émises par la société civile du Sahel. Ces observateurs n'ont en tout état de cause pas réalisé que dans certains pays, dont le Tchad fait partie, les processus démocratiques ne sont que pures manœuvres tactiques mises en place pour dissimuler l'existence de ce qui sont en réalité des régimes dictatoriaux. Sur le papier, les droits politiques fondamentaux sont respectés, mais qui ose participer à une manifestation s'expose en réalité au risque de tirs à balles réelles, d'arrestations arbitraires, et même de torture, sans pouvoir compter être jugé-e par des magistrats indépendants. Delphine Djiraïbe a résumé cette situation de manière sarcastique, disant qu'au Tchad, depuis 40 ans, le coup d'État est devenu la forme institutionnalisée de renouvellement des gouvernements, avec toujours une même finalité : servir les intérêts d'une élite kleptocrate. Non moins amer est selon elle le constat que les pays occidentaux, et la France en premier lieu, sont à l'origine de la construction de ces contrefaçons de démocraties. On ignore par ailleurs trop souvent que de tels facteurs ont presque inévitablement pour conséquence l'apparition d'insurrections armées. Malgré cette situation désastreuse, Delphine Djiraïbe a conclu en esquissant les possibles solutions à apporter. Selon elle, l'une des options réside dans la protestation, au grand jour ou plus discrète, de

femmes qui ne veulent plus accepter la situation actuelle. En plus de cela, des stratégies locales de lutte contre la pauvreté sont nécessaires. Plus important encore : le développement d'une prise de conscience collective, notamment en matière de solidarité transfrontalière, comme cela a déjà lieu actuellement au Mali, sous le régime de transition. En outre, il serait salutaire que les pays étrangers, y compris l'Allemagne, se positionnent positivement face à ces évolutions, principalement en développant et menant une politique indépendante de la France à l'égard des pays du Sahel.

2.3 Ousmane Sy (Mali): Démocratie et décentralisation

L'agroéconomiste Ousmane Sy était le troisième intervenant. Au cours de sa vie, il a occupé de nombreuses positions. Il a été chercheur, conseiller en développement agricole, responsable politique et représentant de la société civile. Dans les années 1990, il a été ministre au gouvernement malien, chargé de la mise en place de la décentralisation. En 1999 il a été parmi les initiateurs de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA). Comme déjà mentionné dans l'introduction de ce compte-rendu, l'intervention d'Ousmane Sy, qui a eu lieu par visioconférence, a frappé, par l'optimisme dont il fait preuve dans sa lecture des événements actuels au Mali.



Ousmane Sy. Photo: Kerem Schamberger

Dans son intervention, Ousmane Sy s'est référé aux réflexions consignées dans un de ses livres publié en 2009 : *Reconstruire l'Afrique*. Il y évoque le territoire de l'actuel Mali avant la colonisation. Selon lui, celui-ci hébergeait plusieurs royaumes de tailles diverses, disposant chacun d'un centre politique tout en respectant un principe d'auto-administration au niveau régional. C'est précisément cette dialectique entre unité et diversité qui aurait été détruite par le pouvoir colonial français, imposant une structure hiérarchique importée du Vieux Continent. Tragiquement, cette structure fut conservée par les élites au pouvoir lors de la transition vers l'indépendance, alors même qu'il était clair dès le départ qu'un pays aussi vaste que le Mali ne pouvait être gouverné de façon centralisée depuis Bamako. Selon Ousmane Sy, les racines des conflits actuels résident dans cette erreur, car cela aurait suscité très tôt une forme de défiance profonde des populations locales à l'égard du pouvoir central et des institutions. À l'inverse, la chute, en 1991, du dictateur Moussa Traoré à la tête du pays pendant de longues années, est un événement qui, pour la première fois depuis l'indépendance, ouvrait la voie à des réformes de décentralisation depuis longtemps nécessaires. Au cours de ce processus, des erreurs ont aussi été commises, principalement en raison du manque de volonté de la part des élites de Bamako, de céder aux communes créées leur pouvoir, et d'une certaine façon leurs privilèges, en matière de finances. Ceci étant, Ousmane Sy tient à qualifier cette période de petite révolution. En effet, ce mouvement de décentralisation a rendu les populations moins dociles, et plus encore, ils ont pris conscience de leurs droits. Ils ont commencé à agir en citoyens à part entière et à formuler des revendications envers l'État. Ce développement citoyen est la raison de l'optimisme d'Ousmane Sy, indépendamment du fait que de nombreux responsables politiques n'ont pas réalisé la portée de cette évolution, ce qui a pu apporter de l'eau aux moulins des forces djihadistes. Aussi dramatique que puisse être cette dernière conséquence, elle n'est selon Ousmane Sy qu'un phénomène transitoire, ce explique sans doute pourquoi son intervention ne s'attarde pas plus sur la crise sécuritaire. Il lui importe plus d'insister sur le fait que la population malienne ne rejette pas fondamentalement l'État, mais qu'elle aspire un État différent, décentralisé. Pour atteindre cet objectif, il

est nécessaire de poursuivre les processus enclenchés dans les années 1990, c'est-à-dire d'écouter les acteurs au niveau local, en particulier les jeunes, les femmes, les représentants de la société civile et bien entendu les autorités religieuses locales. Pour résumer, l'argument central d'Ousmane Sy est que la formation de coalitions d'acteurs locaux est nécessaire. Une fois cette condition remplie, les crises sociales pourront être surmontées progressivement.

2.4 Ouiry Sanou (Burkina Faso) : Démocratie et souveraineté

Le quatrième intervenant était Ouiry Sanou, juriste et secrétaire général du réseau national Organisation Démocratique de la Jeunesse du Burkina Faso (ODJ), qui a joué un rôle central dans les protestations massives victorieuses contre l'autocrate Blaise Compaoré en 2014. Ouiry Sanou était déjà présent au colloque de 2019 à Francfort avec une intervention restée dans les mémoires des participant-es, en parti-



Ouiry Sanou.
Photo: Djif Djimeli

culier car il contredisait avec véhémence les affirmations de Walter von den Driesch, alors délégué au Sahel du gouvernement allemand, affirmations selon lesquelles la crise multifactorielle qui touche le Sahel est principalement due au développement démographique de la région : « Pourquoi vous préoccupez-vous de nos taux de natalité, alors même que la situation sanitaire et le fait que des enfants meurent chaque jour vous laissent indifférent ?! [...] L'Europe ne perçoit pas ce qui nous préoccupe réellement. Vous avez peur des putschs, parce que vous voulez que le pouvoir reste dans les mains de vos chefs d'État-marionnettes, pour pouvoir continuer à exploiter les minerais de nos sols, sans que cela ne profite à l'ensemble de la population ».

Si les paroles d'Ouiry Sanou en 2019 ont pu forcer le trait, elles n'en expriment pas moins une perception qui se répand de façon croissante parmi les jeunes du Sahel. Dans son intervention de cette année, à l'instar d'Ousmane Sy, Ouiry Sanou a adopté une approche historique, en remontant plusieurs siècles, mais avec un point de vue très différent. Il a convoqué à la fois la mémoire des crimes de l'esclavage et du colonialisme et les effets désastreux de l'endettement dû aux programmes d'ajustement structurel du FMI au cours des années 1980 et 1990, pour en conclure que les sociétés du Sahel doivent se défaire de l'emprise des pays occidentaux qui s'est constituée au cours de cette histoire, pour pouvoir construire leur

propre futur de façon souveraine et démocratique. En lien avec cette aspiration, Ouiry Sanou a ébauché une analyse de la structure sociale du Burkina Faso. En effet c'est dès les années 1940, avec le parti transnational pour l'indépendance Rassemblement Démocratique Africain, que selon lui les élites engagées pour l'indépendance auraient perdu le contact avec les intérêts des populations rurales. Ouiry Sanou évoquant à cet endroit une « position petite bourgeoise » qui se serait imposée. Aussi est-il d'autant plus crucial d'analyser la situation du présent en questionnant les intérêts propagés par les différents acteurs politiques. Cette question est particulièrement prégnante en ce qui concerne l'aspiration présente au Burkina Faso de se défaire de l'influence exercée par la France sur le destin du pays. Relevons que l'intervention d'Ouiry Sanou a rencontré l'assentiment dans l'assemblée, notamment en la personne d'**AMADOU M'BOW**. Le directeur de l'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH) a rappelé que jusque dans les années 1990, une gauche forte a existé dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest, par exemple en Mauritanie. Le pays a quitté la zone monétaire du franc CFA dès 1973 et élevé certaines langues mauritaniennes au rang de langues officielles. Mais cet esprit critique s'est effacé, car depuis les années 1980 la jeune génération s'est trouvée toujours plus sous pression économique et n'a guère de temps à consacrer à l'activité politique. ●



Néné Diallo (cf. présentation p. 15f)

Photo: Djif Djimeli

03

Ludovic Lado : La démocratie apporte-t-elle la paix ? Keynote – Ouverture du deuxième jour

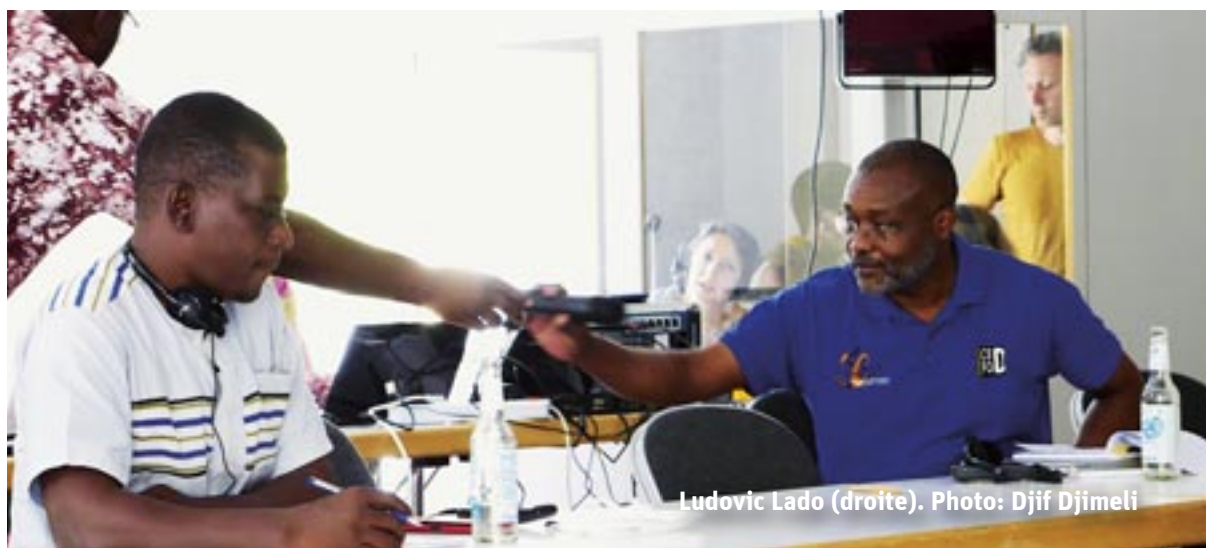
Remarque préliminaire : Les quatre présentations inaugurales du premier jour ont déjà dressé un large panorama. Surtout, elles ont montré que la question de la démocratie peut être abordée depuis des perspectives très diverses. En conséquence, l'introduction thématique (keynote) en début de deuxième journée n'avait pas pour but de résumer les discours de la veille, ce qui n'aurait pas été possible, il s'agissait bien plus de rappeler le point de départ du colloque : la question de savoir si le terme même de démocratie est approprié, non seulement pour mieux comprendre l'actuelle crise du Sahel, mais aussi pour élaborer des pistes de solutions et ainsi contribuer à la paix des sociétés de la région.

*C'est Ludovic Lado qui a relevé cette tâche. Né au Cameroun, il est actuellement directeur général du Centre d'Etude et de Formation pour le Développement, basé dans la capitale du Tchad, N'Djamena. Ludovic Lado est jésuite et anthropologue. Il a enseigné au Cameroun, en Côte d'Ivoire, aux États-Unis, et il est l'auteur de plusieurs livres, dont l'étude parue en 2009 : *Catholic Pentecostalism and the Paradoxes of the Africanization* ».*

Dans son intervention, Ludovic Lado a entrepris d'établir différentes relations entre la démocratie et la paix, en recourant également à des données statistiques de pays africains. Son point de départ était

le constat que le risque de conflits ouvert et est inversement proportionnel au degré de démocratie d'un pays. Cependant, la réciproque n'est selon lui pas vraie : il n'est pas possible d'affirmer que plus le degré de démocratie d'un pays est élevé, moins celui-ci ne produit de violence. Ici, Ludovic Lado introduit un second principe, selon lequel une société est d'autant plus conflictuelle que la justice sociale y est bafouée. Une causalité qui paraît évidente et que semble confirmer le fait que les groupes terroristes recrutent majoritairement parmi les personnes que la société exclut : les personnes privées d'emploi, ayant reçu peu d'éducation, ou aux prises avec des problèmes d'addiction. La conséquence d'une telle logique devrait être, selon l'intervenant, que les sociétés les plus pacifiques sont celles présentant le plus haut degré d'inclusivité, et cela tous groupes de populations pris en compte, y compris les minorités. Dans la deuxième partie de son intervention, une fois ces bases posées, Ludovic Lado a opéré un basculement de perspective. Il a cherché à montrer comment, au Tchad, certaines élites s'attachent à manipuler l'opinion publique – et ce, la plupart du temps, pour défendre des intérêts individuels en piétinant les principes démocratiques élémentaires. Pour illustrer son propos, il a donné l'exemple glaçant d'une interview de Daoussa Déby (consultable sur Youtube), le frère aîné du dictateur tchadien Idriss Déby mort en 2021. Dans cette interview, Daoussa Déby se pose en farouche détracteur du Régime⁸. Il parle comme un opposant, dénonce la mauvaise gouvernance du pays, la corruption, le manque de justice sociale. Mais il n'est pas du tout crédible dans ce rôle, comme la souligne **DELPHINE DJIRAIBE** dans la discussion qui a suivi. En effet, a-t-elle expliqué, Daoussa Déby est depuis toujours un homme du Régime. Il aurait amassé une immense fortune grâce à son entreprise de construction, et serait par ailleurs responsable de la persécution de journalistes, notamment lorsqu'il était ministre. Delphine Djiraibe a dit avoir été mandatée pour la défense de certains de ces journalistes. ●

⁸ Plusieurs versions de cette interview existent sur internet. Ce lien renvoie version longue de 26 minutes : <https://www.youtube.com/watch?v=30vQj9NX-A8>



Ludovic Lado (droite). Photo: Djif Djimeli

04

Phase d'ateliers

4.1 Atelier I Démocratie et légitimité

Animé par **RAOUL BAGOPHA**, cet atelier avait pour but de définir les éléments qui constituent la démocratie. Il s'agissait en premier lieu, selon le projet annoncé, de s'interroger sur ce qui produit la légitimité, particulièrement en lien avec les menaces qui mettent en péril la démocratie au Sahel comme partout dans le monde tandis que d'autres systèmes gagnent en attractivité. Pour débiter, **MAIKOUL ZODI** (Niger) et **AUGUSTIN CISSÉ** (Mali) ont pris la parole. La participation de **DOROTHEA E. SHULZ** était prévue (Allemagne) ainsi que celle de **ABDOURHAMANE DICKO** (Mali), mais ces derniers ont dû annuler leur participation pour raison de santé.

MAIKOUL ZODI, oordinateur à Tournons la Page, a ouvert l'atelier en parlant du Niger. Selon lui, bien que le pays soit généralement considéré comme une démocratie, principalement en raison des élections qui s'y tiennent à intervalle régulier, la réalité est bien moins rose : d'après un rapport publié en juin 2022 par Tournons la Page, 1091 personnes auraient

été arbitrairement arrêtées pour motifs politiques depuis 2014.⁹ Maikoul Zodi lui-même a été emprisonné en 2018 lors d'une manifestation contre une nouvelle loi fiscale qui aurait impacté les plus pauvres. Selon lui il est donc plus adéquat de parler d'un système politique hybride, d'autant plus que celui-ci connaît des déficits sur de nombreux plans. Les élections qui se tiennent au Niger ne sont par exemple ni transparentes ni libres, comme il a pu le constater en tant qu'observateur électoral. Par ailleurs, les députés n'ont pas de véritable devoir de rendre des comptes à leurs électeurs. En conclusion, Maikoul Zodi a affirmé que depuis sa mise en place au Niger au début des années 1990, la démocratie a systématiquement déçu les populations, et ainsi en quelque sorte contribué elle-même au rejet dont elle fait aujourd'hui l'objet.

AUGUSTIN CISSÉ – juriste et secrétaire général de l'organisation des politiques de développement ORFED – a rebondi sur de nombreux points développés par Maikoul Zodi tout en tenant à insister sur le fait qu'au Sahel, la démocratie ne fait en aucun cas l'objet d'un rejet. L'essentiel étant de ne pas réduire la démocratie à ses aspects purement formels, comme les élections ou le multipartisme. C'est bien plus à l'aune des thèmes, c'est-à-dire des valeurs et des

9 Rapport disponible en français et en anglais :

FR : [https://tournonslapage.org/fr/outils-et-ressources/Rapport%20Niger-Tournons-la-Page_web-LD%20\(1\).pdf](https://tournonslapage.org/fr/outils-et-ressources/Rapport%20Niger-Tournons-la-Page_web-LD%20(1).pdf); Niger : L'espace civique en voie d'extinction:

EN : https://tournonslapage.org/en/outils-et-ressources/Rapport%20Niger-Tournons-la-Page_web-EN.pdf

principes, qui donnent corps et tonalité aux processus démocratiques, qu'il convient de juger un système politique. C'est précisément à cet endroit que la démocratie a échoué au Sahel, car elle n'a su contribuer à réduire les inégalités sociales, tâche que beaucoup considèrent comme centrale dans le rôle de cette forme de gouvernement. Selon Augustin Cissé, cela est dû au dysfonctionnement de la représentation par l'intermédiaire des partis, qui au Sahel ne défendent pas les intérêts de la population, pas plus que ceux des différents groupes professionnels ni ceux des éleveur·euses de bétail. Au lieu de cela, les partis sont des cartels de pouvoir, des appareils à capter des voies électorales sans véritable programme. Il en résulte qu'une large majorité de la population malienne soutient le gouvernement de transition installé par les militaires, lui conférant ainsi une légitimité, tandis qu'à l'inverse, lors des dernières élections, seuls 40 % de la population ont voté. Cette dernière nourrit l'espoir que l'armée puisse mettre un terme à la corruption, au laxisme, à la mauvaise gestion des ressources, à l'impunité, etc. afin de pouvoir enfin mettre en place un appareil démocratique.

L'intervention d'**ABDOURHAMANE DICKO** (qui n'a pu être présent pour raisons de santé, mais qui avait fourni une version écrite de son intervention) allait également dans ce sens. Selon lui, il y a au Sahel une rupture entre les gouvernements et les populations. Les gens se sentent exclus des décisions et ont en quelque sorte abdiqué. Malgré tout, ils continuent de réclamer des droits fondamentaux et un plus fort devoir de rendre des comptes de la part des responsables politiques. Allant dans le sens d'Ousmane Sy, Abdourhamane Dicko interprète ces revendications comme l'expression de convictions démocratiques profondes. Cependant, la question de la représentation demeure problématique. Le fait est que l'élite au pouvoir agit de façon arbitraire sans égard pour les intérêts de l'ensemble de la population, un reproche qui vaut aussi pour les acteurs les plus établis de la société civile, de même que pour le parlement. Pour ce qui est des propositions de solutions, Abdourhamane Dicko a défendu une conception selon laquelle l'État doit aller vers la population et conclure avec elle un nouveau pacte social. Cela impliquerait entre autres de refonder un mode d'élection plus éthique (impliquant trans-

parence, et développement de la conscience politique des citoyen·nes ainsi qu'un aboutissement du processus de décentralisation, et une intégration systématique des élites traditionnelles (Imams, chefs de villages, et fraternités religieuses).

La quatrième intervenante de l'atelier, **DO-ROTHEA E. SCHULZ** était également absente pour raisons de santé. Mais nous ne pouvons que recommander la lecture de son ouvrage paru en 2021 : *Political Legitimacy in Postcolonial Mali*¹⁰. Issu d'une recherche de plusieurs décennies dans les environs de la petite ville de Kita, au sud-ouest du Mali, le livre montre comment les responsables politiques bénéficient de davantage de légitimité, particulièrement du point de vue des populations rurales, lorsqu'ils prennent en compte les préoccupations matérielles quotidiennes de ces populations. Le livre de Dorothea E. Schulz confirme ainsi une hypothèse émise par presque l'intégralité des intervenant·es de la conférence, selon laquelle il est inapproprié d'assimiler la défense de la démocratie à la simple consolidation de ses processus formels en faisant abstraction des valeurs et principes normatifs sur lesquels elle repose. En effet, une telle approche peut déboucher sur des conclusions erronées, comme l'illustre le cas cité de la ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock qui déclarait en avril 2022 n'être pas prête à critiquer les sanctions prises par la CEDEAO au premier semestre 2022 contre le Mali, sanctions qui réagissaient au fait que gouvernement de transition du pays n'ait pas encore prévu de date pour la tenue d'élections.¹¹

Le début qui a suivi ces interventions était particulièrement animé, y compris par les interventions de participant·es suivant l'atelier par visioconférence. Le consensus régnait sur le fait que la démocratie n'est pas une valeur négociable au Sahel. En revanche, de nombreuses questions concrètes ont été intensément débattues, comme la question du rôle que les partis auraient à jouer à l'avenir. Ces derniers sont-ils vraiment les seules courroies de transmission afin de représenter adéquatement les intérêts des populations et pour les insuffler dans les travaux du parlement ? Ou bien cette fonction

¹⁰ Dorothea Schulz, *Political legitimacy in postcolonial Mali*, Rochester 2021

¹¹ Depuis, une date de tenues d'élections à été annoncée pour février 2024.

Azizou Chehou et Mariam dite Gogo Bambara
Photo: Djif Djimeli



pourrait-elle être mieux remplie par des organes représentant les différents groupes d'intérêts, professionnels notamment (sur ce point, il faut prendre en compte le fait que les partis sont actuellement surtout des coteries destinées à la défense d'intérêts particuliers, et non des plateformes se distinguant par leurs programmes). D'autres points ont fait l'objet de débats animés : la question, pour les députés, du devoir de rendre des comptes pour les députés, les processus de destitution (mot-clé : « démocratie participative »), la limitation du nombre de mandats pour les députés, la rémunération des députés, le financement des partis, la décentralisation ainsi que les leviers pour impliquer davantage les jeunes dans les processus de décision politique. Cette simple énumération montre que les préoccupations sur le Sahel ne portent pas sur l'amélioration d'éléments isolés de l'appareil social et politique, mais que l'enjeu est bien plus celui d'une réorganisation des institutions démocratiques dans leur ensemble, un processus de changement qui ne peut aboutir que si les populations rurales y sont impliqués, avec les institutions qui leur sont propres.

4.2 Atelier II Participation des jeunes

Déjà lors du colloque de Francfort, le sujet de la jeunesse au Sahel avait été discuté dans un atelier intitulé « Une jeunesse entre manque de perspective et nouveau départ ». Il était donc naturel que certains

éléments importants en soient repris à Berlin : D'une part le fait que la « jeunesse » doit toujours être pensée au pluriel, et d'autre part le fait que d'envisager les jeunes, et en particulier les jeunes hommes, comme dangereux, est une approche qui mène dans l'impasse en stigmatisant au lieu de se pencher sur les chances et le potentiel. Ces deux points étaient importants pour l'atelier de cette année à Berlin, car l'enjeu était de trouver les manières de renforcer la place de la parole des jeunes, afin de mettre à contribution leur potentiel d'acteurs du changement, ainsi qu'il était écrit dans la présentation de l'atelier. Cinq personnes étaient invitées dont seul trois faisaient à proprement parler partie de la jeunesse, mais c'était le charme particulier de cette constellation animée par **FLORETTA KAYALES: NÉNÉ DIALLO (Mali), MARIAM DITE GOGO BAMBERA (Mali), OUSMANE MAIGA (Mali), HATO MOLLÉ MARÉ (Burkina Faso) und AZIZOU CHEHOU (Niger).**

NÉNÉ DIALLO, coordinatrice d'un réseau national de la jeunesse au Mali, a ouvert le débat avec un état des lieux détaillé du statu quo dans lequel se trouve la jeunesse malienne, en partant des situations différentes de la jeunesse en milieu rural et dans les villes sur le plan politique et démocratique. Environ 70 % de la jeunesse vit en milieu rural. Des études ont montré que cette jeunesse n'a qu'une conception assez vague de la démocratie, alors qu'il en est tout autre dans les villes. La jeunesse urbaine, pour sa part, a une idée plus précise de la démocratie et des bénéfices de ce modèle. Par « bénéfiques », on entend la définition précise qui en a été faite au cours de l'atelier « Démocratie et légitimité ». En conséquence,

de nombreux·ses participant·es considéraient que la démocratie est prise en otage par l'élite politique, avec des conséquences économiques et sociales dramatiques pour une grande partie de la jeunesse (mot-clé « absence de perspectives »). Le fait que la jeunesse  du celles des zones urbaines  soit si prompt à émettre des revendications a selon Néné Diallo deux raisons : d'une part, le fait que, dans le Mali des 30 dernières années (à la différence d'autres pays du Sahel), les basculements politiques aient tous eu des jeunes pour protagonistes constitue une expérience marquante, qu'il s'agisse des manifestations massives contre le dictateur Moussa Traoré en 1991, ou en 2020, lorsque d'autres manifestations ont provoqué la chute du président détesté et corrompu Ibrahim Boubacar Keita. D'autre part, avec l'essor des réseaux sociaux, la jeunesse a réussi à élargir ses connaissances et ses possibilités d'action, notamment à travers des blogs, la publication de vidéos, par les chats interactifs, etc. D'une certaine façon, ces considérations rejoignent celles d'Ousmane Sy, qui dans son discours d'ouverture formulait l'hypothèse que dans le courant du mouvement de décentralisation, la population a gagné en pouvoir et

en conscience de soi vis-à-vis des acteurs étatiques (même si une différence réside dans le fait que Néné Diallo se concentre sur la jeunesse urbaine quand Ousmane Sy à principalement parlé de celle des régions rurales). Quoi qu'il en soit ces facteurs expliqueraient pourquoi la jeunesse apporte un fort soutien au gouvernement de transition d'Assimi Goita, issu d'un double putsch. Pour illustrer son propos, Néné Diallo a cité une étude de la Friedrich-Ebert-Stiftung parue en mai 2022, qui montre que 95 % des Malien·nes sont satisfaits du gouvernement de transition. Cependant, il est selon elle clair que le changement ne peut en rester là. Dans les organisations classiques que sont les partis, les syndicats et les fédérations professionnelles, la jeunesse a toujours du mal à être reconnue et entendue. Ainsi, Néné Diallo a conclu en soulignant qu'il est essentiel que cette jeunesse soit soutenue dans le développement de ses compétences démocratiques et citoyennes, et évidemment, qu'elle doit être prise au sérieux.

OUSMANE MAIGA, activiste dans le domaine des droits des enfants et de la jeunesse, s'est inspiré des observations de Néné Diallo et a particulièrement insisté sur le fait que les jeunes sont souvent traités



Hato Mollé Maré, Floretta Kayales, Ousmane Maiga
Photo: Djif Djimeli

comme des enfants, de sorte qu'il leur faut faire beaucoup d'effort pour être pris au sérieux et respectés. En lien avec cette problématique, il a pointé qu'il n'est pas rare que de jeunes activistes soient asservis au pouvoir en place par la corruption, dès qu'ils se retrouvent en contact avec le milieu politique.

La troisième intervenante, **MARIAM DITE GOGO BAMBERA**, était non seulement la plus jeune autour de la table, mais en tant que femme et habitante d'une zone rurale, elle réunit trois facteurs qui rendent particulièrement difficile de se faire sa place dans le Sahel d'aujourd'hui. L'objet principal de son intervention était la thèse selon laquelle, du point de vue de l'organisation de la jeunesse Coalition 2250 (dont le nom fait référence à une résolution du conseil de sécurité des Nations unies relative à la jeunesse) le plus grand défi auquel sont confrontées les régions rurales réside dans la menace que les conflits armés font peser sur la cohésion sociale. Le recrutement des jeunes par des groupes armés, comme l'endoctrinement islamiste de communauté villageoise entières sont tous deux la conséquence de l'extrême fragilité économique et du manque d'information (lui aussi dû à la pauvreté) de ces populations. Or, cette jeunesse a un rôle essentiel à jouer dans la prévention et la pacification des conflits violents, à condition que des mesures de maintien et d'instauration de la paix soient systématiquement mises en place. En outre, il est nécessaire d'apporter des réponses à la question de la participation politique de la jeunesse dans les zones rurales. Ce dernier point représente un défi immense pour la démocratie, en particulier car les jeunes ont une affinité moins grande avec les processus politiques traditionnelles que sont la participation aux élections et la contribution à un parti politique.

MARÉ MOLLÉ HATO est enseignante et conseillère en prévention des conflits. Son intervention avait pour thème central d'une part la pédagogie de la paix dans ses différentes formes, qui fait partie de sa pratique et dont le but est de donner aux jeunes les outils pour vivre en paix avec soi-même et leurs voisins. D'autre part, elle a décrit le Burkina Faso d'aujourd'hui et son manque de volonté politique d'impliquer les jeunes dans les processus de décision. Pire encore, elle a souligné qu'aucun pays du Sahel n'a pour le moment développé de stratégie pour

mettre en œuvre la résolution 2250 du conseil de sécurité des Nations unies, qui a pour but d'accompagner les jeunes souhaitant quitter un groupe armé ou échapper à une intégration forcée. En conséquence, Maré Mollé Hato en a appelé au dialogue intergénérationnel, car si la démocratie est une condition de la paix, elle ne peut fonctionner sans faire participer la jeunesse, un axe double qui rejoint les propos tenus par Ludovic Lado dans sa keynote.

Dernier intervenant de l'atelier, **AZIZOU CHEHOU**, qui prenait la parole depuis Agadez, en visioconférence, travaille avec des jeunes dans différents contextes. Il anime une école coranique, est président d'une ONG transrégionale pour la jeunesse, et coordonne l'Alarmphone Sahara, qui accompagne les jeunes gens d'Afrique de l'Ouest traversant le désert. L'approche d'Azizou Chehou partageait de nombreux points communs avec celle de Néné Diallo. Il a souligné qu'au Niger aussi, c'est la jeunesse qui, au début des années 1990 a contribué de façon décisive au tournant démocratique. Néanmoins, sa contribution aux processus de décision politiques est actuellement et depuis longtemps perçue comme indésirable. En période d'élections, les jeunes sont certes bienvenus pour officier en petites mains des politiciens établis, mais cela ne change pas pour autant leur exclusion structurelle qui se manifeste entre autres par l'analphabétisme et le chômage. Partant de là, Azizou Chehou a formulé un avertissement : la jeunesse du Niger pourrait devenir une bombe à retardement si des solutions pour la question de l'emploi n'étaient pas apportées.

La discussion qui a suivi s'est attardé sur de multiples aspects, notamment sur le lien existant entre le manque de perspectives sur place et le choix de migrer, mais aussi sur le gouvernement de transition du Mali. Il convient toutefois de relever une phrase forte de **MARIAM DITE GOGO BAMBERA** à l'approche de la fin, qui a très bien décrit la manière dont les jeunes ont intériorisé les contraintes structurelles et sociales. Selon elle, à partir de quinze ans, les jeunes femmes et leurs parents, perçoivent comme principale perspective le mariage et la naissance d'un enfant dans la foulée. C'est cette expérience qui l'a convaincue de choisir une autre voie et de se concentrer sur les études, quand bien même elle a conscience d'avoir toujours été un cas un peu particulier.

Alassane Dicko
 Photo: Djif Djimeli



de nature sociale au sein même des communautés, en particulier chez les Fulbe ou Peuls. L'atelier animé à Berlin par **OLAF BERNAU** entendait reprendre cette thématique pour se concentrer sur la question de savoir comment rendre possible une participation à égalité de populations rurales, marginalisés depuis des décennies, aux processus de décision démocratiques. Étaient invité·es les intervenant·es suivant·es : **BALA SANOU** (Burkina Faso), **FRANÇOIS-PAUL RAMDÉ** (Burkina Faso), **ALASSANE DICKO** (Mali) et **MODIBO KEITA** (Mali/Allemagne).

À partir de l'exemple de l'accès aux terres, **BALA SANOU** a exposé comment participation démocratique et travail de subsistance quotidienne constituent les deux faces d'une même médaille. En effet, comme il a pu l'observer dans ses activités de chercheur et de conseiller auprès de communautés villageoises, dans de nombreuses régions du Burkina Faso, l'accès aux terres est selon lui difficile pour les familles quand leurs ancêtres ne comptent pas parmi les fondateurs du village, car elles n'héritent pas de droits de possession sur des terres. Au lieu de cela, ces familles sont tributaires de la répartition des terres disponibles par les responsables traditionnels, ce qui, étant donné le manque de terre que connaît actuellement le pays, constitue l'une des principales causes de conflit en zone rurale. Pour cette raison, il est essentiel, selon Bala Sanou, de réconcilier tradition et modernité, par exemple par l'intermédiaire d'un statut de citoyenneté communale qui conférerait à chaque membre de la commune les mêmes droits au sein d'un mécanisme d'auto-organisation et de répartition des terres.

FRANÇOIS-PAUL RAMDÉ a poursuivi sur le thème des conflits abordé par Bala Sanou pour se concentrer sur certaines conditions nécessaires à la réussite des processus participatifs à l'échelle locale. Sa réflexion découle de l'expérience des projets de décentralisation engagée au cours des années 1990, qui selon lui sont restés sans effet, car les élections étaient alors perçues comme la seule source de légitimation démocratique. En conséquence, les autorités traditionnelles ou religieuses ont été dépossédées de leur rôle traditionnel de médiateurs, notamment dans les conflits de terrains, mais sans que ce vide ait été dans les faits comblé par de nouvelles instances. Cela peut être illustré par le cas des comités de paix cofondés en 2014 par l'orga-

4.3 Atelier III Décentralisation, participation et démocratie en régions rurales

Cet atelier s'inscrit lui aussi dans la continuité de thèmes déjà abordés en 2019 à Francfort. L'agronome et économiste malien Chéibane Coulibaly, malheureusement décédé depuis, avait alors animé un atelier intitulé « Conflits de ressources dans le contexte du réchauffement climatique et de l'accaparement des terres ». Il y avait principalement thématiqué deux choses : d'une part le fait que le fertile delta du Niger avait, dès les débuts de la domination du Maroc en 1591, été l'objet de conflits de droits de propriété, d'usage des sols de l'eau et de la végétation qui s'y trouvait. D'autre part, il pointait que ces processus allaient de pair avec la cristallisation d'oppositions

nisation Union Fraternelle des Croyants/Dori dans laquelle s'implique François-Paul Ramdé (comités de paix qu'il ne faut pas confondre avec les comités de dialogue fondés plus récemment et unilatéralement par le gouvernement). Pour assurer la médiation des conflits, ces comités de paix ont été mis en place, principalement dans des villages où des conflits locaux avaient bloqué la construction de bassins de récupération de l'eau de pluie (financés par Misereor). Leur réussite en fait selon lui un modèle pour aborder d'autres conflits, comme ceux qui se posent entre des éleveurs et des cultivateurs, un problème d'importance croissante au Sahel.

ALASSANE DICKO a parlé de l'Office du Niger, un périmètre de terre irriguée créé pendant la période coloniale au centre du Mali, et dans lequel n'existe aucune autogestion communale ou villageoise, comme c'est le cas ailleurs dans le pays. En effet, dans l'Office du Niger, les terres ne furent pas attribuées selon le droit d'usage : chaque agriculteur qui devait signer un contrat d'exploitation auprès de l'administration de l'Office du Niger. Ces contrats spécifiaient certaines règles, en particulier concernant la culture de riz pendant la saison des pluies. Au début des années 2000, quand l'État malien s'est trouvé en manque de budget pour agrandir l'Office du Niger (pour rendre arable et raccorder au réseau d'irrigation de nouvelles parcelles), il a été décidé sous le président Amadou Toumani Touré de signer des contrats de fermage avec de gros investisseurs étrangers (dont de grandes entreprises sud-africaines ou libyennes). Cette période a aussi été le début de mouvements d'accaparement des terres à grande échelle, entre autres dans les villages Sanamadougou et Sahou, dont Alassane Dicko a rapidement retracé l'histoire.¹² D'après lui, l'Office du Niger représente le cas de figure plutôt rare d'une région dans laquelle le problème n'est pas l'absence (ou le dysfonctionnement) des structures de l'État, mais au contraire l'omniprésence d'une structure administrative despotique.

12 Depuis 2014, Afrique-Europe-Interact (membre de Fokus Sahel) soutient ces deux villages dans leur engagement pour récupérer leurs terres, et ce d'autant plus qu'entre temps, le grand investisseur malien, contrairement à ce qui est prévu dans son contrat, n'y cultive pas de céréales ni de pommes de terre mais y élève d'immenses troupeaux de bétail. Pour plus d'infos, y compris pour des liens vers le rapport d'enquête de la Banque de développement africaine, qui avait initialement accordé un crédit de 16,8 millions d'euros à l'entreprise : https://afrique-europe-interact.net/607-0-Hintergrund-Vorschau.html?article_id=607&clang=2

Ces deux situations sont, pour les personnes qui en font les frais, tout aussi dramatiques, ce qui explique pourquoi, au Mali, dans les discussions de tous les jours sur la crise sécuritaire, on entend moins souvent parler de « terroristes » que des « gens de la brousse ». Car ces derniers sont issus de la population locale et profitent encore, malgré leurs agissements violents, d'une plus grande légitimité que les représentants de l'État.

MODIBO KEITA, docteur en psychopédagogie, s'est concentré dans son intervention sur la question de la décentralisation, sujet qui a constitué une forme de fil rouge de cette conférence. Modibo Keita est parti du constat que ce que l'on nomme décentralisation est en réalité plutôt une déconcentration. En d'autres termes, il s'agit simplement d'une délégation par l'État central de responsabilités isolées à des administrations locales (pour une action plus efficace) mais sans pour autant céder de son pouvoir en matière de décision ou de budget. Modibo Keita a souligné qu'il n'existe pas de schéma standard à appliquer pour conduire un processus de décentralisation. Il revient à chaque pays de prendre en compte ses propres spécificités et de trouver sa propre voie. Néanmoins, certaines conditions sont essentielles, au nombre desquelles figurent une bonne offre en matière d'éducation à l'attention de tous les groupes de population ainsi qu'une bonne connaissance de l'histoire des régions.

Dans la discussion qui a suivi, de nombreuses questions ont été posées dont nous retenons ici deux aspects essentiels : **FRANÇOIS-PAUL RAMDÉ** a rapporté que son organisation est également très active dans l'éducation des filles et des femmes (notamment dans le cadre des comités de paix), et qu'une telle approche sensible au genre n'est possible qu'en coopération avec les autorités locales traditionnelles et religieuses. Par ailleurs, **ALASSANE DICKO** a tenu un plaidoyer passionné en faveur d'une fin de la logique de projet dans le cadre de la coopération au développement. Un changement en particulier nécessaire selon lui, car nombre de ces projets sont pensés et conçus en Europe. À rebours de cette logique, il conviendrait de soutenir les dynamiques sociales locales qui préexistent dans les communautés, ce qui nécessiterait, dans un premier temps, d'écouter ces gens pour réellement comprendre où se situent leurs besoins en matière d'aide au développement.

4.4 Atelier IV

La société civile (notamment les médias) face au rétrécissement de l'espace civique et aux violations des droits humains

*Sans diversité d'opinion, sans culture du débat et sans espaces de protestation, la démocratie est par définition impossible. Il est d'autant plus préoccupant que, depuis des années déjà, l'espace du débat public se rétracte toujours plus, ou bien, comme c'est le cas au Tchad, ne peut être maintenu qu'au prix d'une surveillance et d'une répression accrue. Récemment, plusieurs lois répressives ont été mises en place, dont certaines compliquant le travail des médias et des ONG ou accentuant le contrôle d'internet. C'est en partant de ce contexte que l'atelier animé par **SABINE ECKART** a abordé deux lignes principales : D'une part, la question de savoir dans quelle mesure la violation des droits civiques et politiques est devenue partie intégrante de la crise multifactorielle qui touche le Sahel. D'autre part, il s'agissait d'esquisser des solutions possibles, notamment en renforçant les échanges entre les sociétés civiles du Sahel. Les intervenant-es invité-es étaient **ABDOULAYE DIALLO** (Burkina Faso), **Hamane Touré** (Mali) qui n'était pas présent, mais avait fourni un manuscrit, **ANGES ALLAH-ISSEM** (Tchad), **AMADOU M'BOW** (Mauritanie) et **MOUSSA TCHANGARI** (Niger).*

ABDOULAYE DIALLO a dans un premier temps thématiqué le fait qu'au Burkina Faso, le gouvernement ne contrôle actuellement plus que la moitié du pays. De ce fait, une partie importante de la population se voit privée de ses droits fondamentaux. De plus, le risque d'une guerre ethnique est allé croissant au cours de la période récente. La raison à cela est que certaines parties de la population sont rendues responsables de l'échec du gouvernement (pour rappel, à la date de tenue de ce colloque, l'actuel président du Burkina Faso, Ibrahim Traoré, n'était pas encore au pouvoir). Dans la situation actuelle, de nombreuses régions du pays ne sont pas ou très difficilement accessibles aux personnes extérieures. Autre facteur problématique : Une loi en place en juin 2019 restreint les droits de la presse (sur les questions de sécurité), autorise un contrôle accru d'internet et permet l'interdiction de manifestation et l'emprisonnement de manifestant-es. Le Centre National

de Presse Norbert Zongo, dont Abdoulaye Diallo est coordinateur, s'engage sur le plan politique et juridique contre certaines de ces restrictions. Néanmoins, le centre est conscient de la limite de ses moyens et a lancé des appels à l'international pour recevoir du soutien. Dans cet esprit, Abdoulaye Diallo a estimé nécessaire que l'Allemagne quitte sa position de fidélité à l'ancienne puissance coloniale française pour soutenir les solutions développées au sein même des pays du Sahel (problématique dans le contexte de laquelle l'intervenant a employé le terme de souveraineté).

HAMANE TOURÉ, d'Amnesty international, n'a pu participer à la rencontre pour raisons médicales. La version écrite de son intervention partage de nombreux points communs avec celle d'Abdoulaye Diallo. Lui aussi se dit inquiet de l'évolution actuelle de la situation au Mali. Il a entre autres évoqué les récents rapports sur le Mali rédigés par le sénégalais Alioune Tine pour le compte du conseil des droits de l'homme de l'ONU.¹³

Le troisième intervenant était le journaliste **ANGES ALLAH-ISSEM**. Par visioconférence, il a parlé de la situation actuelle au Tchad. La connexion internet était par moment très mauvaise, ce que **DELPHINE DJIRAIBE** a critiqué comme étant également un problème politique. Malgré cela, son message principal a été compris. La radio FM Liberté Tchad dans laquelle est impliqué Anges Allah-Issem est écoutée par 2 millions de personnes dans un rayon de 150 kilomètres autour de la capitale N'Djamena. Elle est confrontée à une répression et à des obstacles permanents. Le plus dramatique à l'heure actuelle est, selon lui, que le processus de transition enclenché depuis la mort d'Idriss Déby a échoué. Les manifestations sont presque totalement interdites et les personnes arrêtées sont envoyées dans des prisons reculées. De plus, les conflits entre éleveurs de bétail et cultivateurs se sont accentués, ce qui attise la révolte, étant donné que selon Anges Allah-Issem, au Tchad, contrairement au reste du Sahel, les éleveurs sont explicitement soutenus par le Régime (pour une raison simple : l'élite est elle-même très active dans l'élevage).

Ensuite est intervenu **AMADOU M'BOW** depuis la Mauritanie. Président de l'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme, Il a débuté par le triste

constat que la population mauritanienne est contrainte de vivre depuis 1978 sous un régime militaire. Les violations des droits de l'homme y sont fréquentes depuis cette date, et ont atteint en 1989 un point culminant, lorsque des conflits sur la question de la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal (conflit parti d'un désaccord entre ethnies sur les droits de pâture) ont chassé 160 000 Mauritanien·nes du Sénégal. Plus récemment, le prétexte de la lutte contre le terrorisme a servi de prétexte pour limiter la liberté d'opinion et de rassemblement : les plus affectés sont entre autres les ONG et les syndicats, les médias (les journaux les plus critiques se voyant privés de subventions publiques) et les manifestations, qui sont presque totalement interdites (interdiction dont le motif initial était la pandémie du coronavirus). Amadou M'bow a proposé plusieurs stratégies pour contrer cette dynamique répressive : un réseau plus fort pour unir les acteurs de la société civile, particulièrement en Afrique de l'Ouest. De plus, il appelle Fokus Sahel à organiser un prochain colloque sur place, au Sahel, ce qui serait selon lui un message politique fort pour les responsables politiques de la région.

MOUSSA TCHANGARI, qui avait également tenu l'un des discours d'ouverture, a conclu l'atelier. Lui aussi estimait que les gouvernements instrumentalisent la crise sécuritaire pour détricoter les droits démocratiques fondamentaux. En effet, selon les mots ironiques de Moussa Tchangari, les gouvernements et les groupes armés du Sahel partagent un mépris commun de la démocratie. Il a cité à cet endroit l'historien et philosophe camerounais Achille Mbembe, dans son livre *Politique de l'inimitié*, analyse les

conséquences de l'état d'urgence permanent. Comme Abdoulaye Diallo et Amadou M'Bow avant lui, Moussa Tchangari a cité plusieurs durcissements de lois. Il a également dit partager l'inquiétude d'autres intervenant·es concernant les Fulbes ou Peuls travaillant dans l'élevage, qui pourraient être pris boucs émissaires et persécutés sur la base de leur ethnie. Il a par ailleurs souligné qu'au Mali aussi, la liberté d'opinion est de plus en plus restreinte, ce qui a moins pour cause les mesures répressives de l'État que, plus généralement, le fait que la population soutienne l'action des autorités. En réaction à cela, Moussa Tchangari en a appelé à encourager les gens à faire valoir leurs droits. Il a également soutenu l'appel d'Amadou M'Bow à une plus étroite organisation transnationale des acteurs de la société civile au sein du Sahel. En effet, malgré la virulence de la crise, la parole des populations est pour le moment difficilement entendue. Dans le même temps, il est selon lui nécessaire de proposer un projet de changement sur une base antisystémique. Il n'est pas trop tard.

Au cours de la discussion qui a suivi, les intervenant·es étaient d'accord sur les principaux points. Plusieurs intervenant·es ont souligné la nécessité de s'engager pour la liberté de la presse. Ils ont aussi insisté sur la nécessité d'informer les populations sur l'ensemble des sujets importants, y compris dans les langues locales. Des pays européens, il a été dit qu'ils devraient garantir la protection des opposants qui risquent leur vie en restant dans leur pays en les accueillant sans délai, sans fastidieux processus de demande de visa. ●



Workshop IV. Photo: Djif Djimeli

05

SOIRÉE DE
RENCONTRE
PUBLIQUEL'Allemagne (toujours) sur les traces
de la France ? De la nécessité d'une
politique distincte pour le Sahel

Comme ce fut le cas en 2019, le colloque de 2022 prévoyait une soirée publique, animée cette fois-ci par **CHRISTIANE KAYSER**. L'objectif était d'établir un dialogue entre d'une part les intervenant·es du colloque, et d'autre part des responsables politiques allemand·es et l'opinion publique allemande au sens large. **CHRISTOPH RETZLAFF** était invité en tant que responsable politique. Il est délégué à l'Afrique subsaharienne et du Sahel (à l'heure du colloque, l'intitulé de sa fonction était : « Délégué spécial de la région du Sahel au ministère des Affaires étrangères »). Fokus Sahel aurait bien entendu souhaité que d'autres acteurs politiques soient présents et prennent part aux discussions, toutefois, en la personne de Christoph Retzlaff, ambassadeur au Ghana de 2016 à 2021, c'est une personne on ne peut plus qualifiée qui est intervenue pour prendre position sur les questions de politique du Sahel. À ses côtés, **HELMUT ASCHE** était le deuxième intervenant originaire d'Allemagne. Helmut Asche a travaillé pendant 12 ans comme conseiller gouvernemental au Burkina Faso, au Kenya, et au Rwanda. Il a enseigné à l'université de Leipzig et de Mayence, et a contribué en 2019 à fonder la commission Sahel de l'Union des instituts d'études africaines en Allemagne (VAD). Trois autres chaises vides étaient réservées pour le public, en particulier pour les **PARTICIPANT·ES VENU·ES DU SAHEL** : chaque personne souhaitant prendre la parole pouvait, quand elle le voulait prendre place sur l'une des chaises de la table ronde, s'exprimer, puis retourner parmi le public. Ce principe appelé « fishbowl », qui permet de faciliter l'accès à tous les publics, constituant en quelque sorte un processus démocratique

de base, était en accord avec le sujet du colloque. Celles et ceux qui participaient au colloque à distance depuis le Sahel pouvaient s'exprimer par message dans le chat. Seul point négatif : le cadrage de la caméra qui retransmettait la table ronde. Centrée sur les deux intervenants et l'animatrice, tous les trois blancs, cela pouvait donner l'impression d'un triumvirat de blancs européens (pour reprendre l'expression d'une observatrice) discutant entre eux du Sahel. Mais les participant·es présents sur place auront pu voir que ce moment était fait d'interactions entre Christoph Retzlaff et de nombreux·ses participant·es issu·es du Sahel, qui l'interrogeaient de façon critique. C'est cet échange qui a pu donner lieu à un remarquable débat dans le respect de chacun·e. Au cours de cinq tours de table, il a permis d'aborder les multiples facettes du sujet, débat dont le compte-rendu qui suit, dans sa longueur, rend compte. Il nous a importé d'en rendre compte de façon détaillée afin que celui-ci puisse servir de référence commune (parmi d'autres existantes) pour les prochains débats sur le Sahel entre représentant de la société civile et représentants politiques.

CHRISTIANE KAYSER a ouvert la rencontre de cette soirée sur un constat : pour résoudre la crise du Sahel, de menues réparations ne suffiront pas. Par ailleurs, vouloir voir dans l'État centralisé hérité de la colonisation une solution vers laquelle tendre serait trompeur. En effet, celui-ci fait partie du problème, comme nombre d'interventions précédentes l'ont montré sans équivoque. L'enjeu doit donc être celui d'un renouveau complet des institutions politiques du Sahel, renouveau qui doit partir des communautés locales, comme l'a esquissé Ousmane Sy dans sa présentation inaugurale, en insistant sur la logique décentralisée des empires précoloniaux. Dans le même temps, la rupture avec la politique sur le Sahel telle qu'incarquée par la France représente un passage inévitable et nécessaire puisque celle-ci favorise depuis toujours un forme d'État centralisée, en particulier là où une telle politique sert les intérêts français ou occidentaux. La question de savoir ce qu'un tel renouveau signifie concrètement devait être, selon la proposition de Christiane Kayser, l'objet de cette soirée.

POUR LE PREMIER TOUR DE TABLE, trois représentant·es des participant·es du colloque ont présenté une série d'analyses et de revendications : **MARÉ**



Christoph Retzlaff, Christiane Kayser, Helmut Asche, Amadou M'Bow.

Photo: Kerem Schamberger

MOLLE HATO (BURKINA FASO) a critiqué le fait que les mesures de politique de développement soient généralement élaborées en Europe et sans collaboration avec des membres des populations locales. Par ailleurs, il manque souvent à ces politiques un volet de soutien à la société civile, lequel est pourtant nécessaire afin de permettre aux populations de s'impliquer davantage dans les questions de la société civile et de la paix. Pour **OUSMANE MAIGA (MALI)**, la mauvaise gouvernance est souvent couverte et incitée par les partenaires internationaux des gouvernements. C'est pourquoi il est nécessaire que les mesures de politique de développement soient être assujetties au respect de standards en matière de démocratie et de droits humains. **DELPHINE DJIRAIBE (TCHAD)** a souligné que si l'Allemagne jouit d'une bonne réputation au Sahel, le pays devrait se montrer à la hauteur de celle-ci dans son action, par exemple lorsque, comme au Tchad, des cas de violations des droits humains, des arrestations de masse ou des assassinats arbitraires ont lieu. Dans l'ensemble, la société civile aurait selon elle à être davantage prise en compte, en particulier les organisations pour les droits des femmes, qui méritent plus d'attention. Pour finir, **GRIT LENZ**, coordinatrice de Fokus Sahel, a posé la question de la façon dont le gouvernement allemand envisageait de réagir au fait que nombre de gouvernements de la région ne sont que des démocraties de façade. **CHRISTOPHE RETZLAFF** a commencé par une anecdote ; dans les années 1990, il a voyagé à travers le Sahel en voiture pendant des semaines en tant que touriste. Que cela paraisse au-

jourd'hui impensable donne la mesure des changements depuis cette période proche. Plus concrètement, il s'est dit d'accord avec le constat que la coopération au développement ne donne plus les résultats souhaités. Il a cependant émis la thèse que, sans l'aide des Occidentaux, les islamistes auraient peut-être pris le pouvoir depuis longtemps. De plus, selon Christoph Retzlaff, le gouvernement allemand aurait depuis longtemps compris depuis longtemps cette problématique des démocraties dites de façade, et leurs dysfonctionnements, au Sahel. Et pourtant, la doctrine des moyens d'un retour le plus rapide à la stabilité continuerait à avoir le dessus, principalement car dans le cas contraire, « l'ouragan des crises », selon ses propres mots, serait hors de contrôle.

CONCLUSION DU PREMIER TOUR : les analyses de la situation actuelle n'étaient pas trop éloignées les unes des autres, même si la question des possibilités de soutien à la société civile est restée dans un premier temps sans réponse. En revanche, l'appel à un retour rapide à la stabilité, formulé par Christoph Retzlaff, a été considéré comme irréaliste. Celui-ci a été perçu comme une invocation de cet appareil d'Etat centralisé contre les impasses duquel Christiane Kayser avait mis en garde dans son introduction.

LE DEUXIÈME TOUR a principalement consisté en une joute respectueuse entre **HELMUT ASCHE** et **CHRISTOPH RETZLAFF**. Helmut Asche a tout d'abord insisté sur le caractère dramatique de la situation pour émettre l'hypothèse que les pays occidentaux n'ont toujours pas pris la mesure de cette situation, ce que peut laisser supposer notamment la prévalence

des solutions militaires. Or les solutions militaires ont échoué au même titre que les politiques de développement. Impossible en conséquence, selon lui, de parler de solutions militaires « ayant fait leurs preuves », ou de parler de stratégies de développement, comme le font souvent les responsables politiques. Pour Helmut Asche, souhaiter un retour de l'État au Mali ou au Burkina Faso est également une erreur. En effet, les populations ne souhaitent pas un tel retour, elles aspirent plutôt à une refondation de l'État. Faire du forcing pour aboutir à des élections le plus tôt possible ou saluer les sanctions de la CE-DEAO, deux marottes de la France, ne peut que mener dans l'impasse. Cet état des lieux dressé par Helmut Asche fut ensuite confirmé par un **PARTICIPANT DE LA RÉGION DE DIFFA (EST DU NIGER)**, intervenant par visioconférence. Celui-ci affirmait que la France bloquait les négociations avec les terroristes alors que la population était acculée tant par ces terroristes que par un État qui ne fonctionne plus. Dans une telle situation, des négociations seraient indispensables et il reviendrait selon lui à l'Allemagne, seul pays occidental bénéficiant encore d'assez de crédibilité dans la région, de s'engager en leur faveur. Pour sa part, **CHRISTOPH RETZLAFF** a tenu à réassurer qu'il ne cherchait pas à embellir la situation, que cela n'était pas son rôle. Selon lui, le fait que le premier voyage africain du Chancelier Scholz et de sa ministre des Affaires étrangères se soit fait au Sahel était un signal à prendre en considération. Il a par ailleurs souligné que l'Allemagne est loin de prioriser les solutions militaires. Dans l'alliance du Sahel, l'Allemagne s'engagerait principalement pour des interventions civiles. À ce sujet, il a également pointé le fait que lors de cette visite, la ministre des Affaires étrangères a consacré environ la moitié de son temps à la rencontre de représentant-es de la société civile. Concernant les erreurs de la France au Sahel, Christoph Retzlaff a, tout en faisant preuve de retenue et de diplomatie, évoqué les agissements de la Russie pour attiser le ressentiment anti-français – des propos qui ont fait l'objet de désaccords animés au terme de la soirée.

CONCLUSION DU DEUXIÈME TOUR DE TABLE : L'urgence de la situation a semblé être perçue de façon similaire par l'ensemble des participant-es, mais Christoph Retzlaff a cherché à atténuer le rôle de la France tout en se scandalisant des agissements

russe. Par ailleurs, le désaccord issu du premier tour à propos du caractère souhaitable et possible d'un retour rapide à une situation stable (position du gouvernement allemand), alors même que l'on sait que de tels processus (y compris les élections) nécessitent du temps si l'on veut espérer les voir aboutir à un réel renouvellement des institutions de l'État.

AZIZOU CHEHOU (NIGER) a ouvert le **TROISIÈME TOUR DE TABLE** : pour revenir sur l'urgence de la situation, il a détaillé les conséquences concrètes de la crise sécuritaire pour les populations : crise alimentaire, manque ou absence d'accès à l'éducation et à l'eau potable, etc. Dans un deuxième temps, il a établi un lien entre ces dysfonctionnements et une critique de la politique migratoire restrictive de l'Union Européenne en Afrique, alors même que – de façon salubre, comme il a tenu à le souligner – les réfugiés ukrainiens sont accueillis à bras ouverts. Tout cela est selon lui fatal, car cela aboutit ici à ce que les jeunes finissent par se retrouver dans chacun des bords du conflit y compris du côté des terroristes. **ODILE WONI (ALLEMAGNE/BURKINA FASO)** a demandé comment l'Allemagne entendait soutenir la construction d'une culture démocratique au Sahel, et surtout si l'Allemagne était réellement prête à écouter les peuples du Sahel. **UTA BRACKEN** (Brot für die Welt) disait s'interroger elle aussi sur ce dernier point. Les revendications en faveur de la décentralisation sont selon elle déjà anciennes, ce qui indique une chose : l'Allemagne doit enfin commencer à soutenir les initiatives qui naissent localement plutôt que d'exporter ses propres idées. **HELMUT ASCHE** a saisi la balle au vol, selon lui le contact avec les régions rurales est loin d'être établi, quand bien même la ministre des Affaires étrangères Baerbock a fait un pas dans ce sens. Pour illustrer son propos, il s'est référé aux comités de paix du nord du Burkina Faso, présentés dans l'atelier III, comités qui auraient le potentiel d'accompagner des négociations de paix sur le plan local, mais seulement à la condition que de telles négociations ne soient pas dynamitées par des acteurs internationaux [sur ce point, il convient d'ajouter que du fait du putsch de septembre 2022, l'influence de la France au Burkina Faso s'est nettement réduite]. Christoph Retzlaff s'est montré en accord avec Azizou Chehou sur le fait qu'il ne faut pas perdre de vue la jeunesse, y compris les enfants

et adolescents qui depuis 2012 souffrent des fermetures d'écoles. Concernant les négociations avec les terroristes, il ne doit selon lui pas y avoir de tabou, mais il s'agit de son avis personnel, pas de celui du ministère des Affaires étrangères. Il a toutefois tenu à alerter sur le danger de négocier avec les terroristes en étant dans une position de faiblesse. En effet, ces derniers cherchent à détruire les mécanismes traditionnels de médiation des conflits pour ensuite se poser en garants d'un nouvel ordre qu'ils sont les seuls à dicter. Il a ensuite abordé la question des élections reportées. En bref, Christoph Retzlaff a dit à ce sujet que l'Allemagne a en conscience refusé de poser un ultimatum pour la tenue d'élections et donc d'exercer une pression sur le gouvernement de transition malien. Le gouvernement allemand s'est limité à appeler à une tenue d'élections dès que possible – une présentation des faits qui a été critiquée dans la suite de la discussion comme une atténuation de rôle de l'Allemagne.

CONCLUSIONS DU TROISIÈME TOUR DE TABLE : De nombreuses questions ont été abordées mais à ce stade, **CHRISTOPH RETZLAFF**, représentant du gouvernement allemand, ne s'est exprimé ni sur la question des migrations, ni sur celle de l'aide au développement, ni sur les perspectives futures de la politique allemande au Sahel (entre autres sur son rapport à la France). De plus, comme il a déjà été suggéré, la question des élections au Mali et en conséquence la position de l'Allemagne sur les sanctions de la CEDEAO n'ont pu être abordées clairement.

LE QUATRIÈME TOUR DE TABLE a débuté sur une série de questions bien senties posées par **ALASSANE DICKO (MALI)**. Il a entre autres demandé si le gouvernement allemand savait où le fort soutien des populations du Sahel à la Russie trouvait sa source. Ensuite, **BALA SANOU (BURKINA FASO)** est revenu à la question des perspectives que l'Allemagne entend engager en matière de coopération au développement, afin qu'à l'avenir, les acteurs locaux soient à l'origine des décisions. Sur le même sujet, **NÉNÉ DIALLO (MALI)** a rappelé la longue tradition précoloniale du Mali, dans laquelle les formes d'auto-organisation démocratiques avaient une place centrale, tradition qu'il serait urgent de réintégrer dans les débats sur la coopération au développement. L'intervenante suivante, **FRANZA DRECHSEL**, de la fondation Rosa-Luxemburg, a parlé de la pression occidentale en faveur

de la tenue d'élections le plus tôt possible au Mali. Au lieu de cela, il aurait selon elle été bien plus utile de discuter avec le gouvernement de transition d'une feuille de route pour aller vers une nouvelle organisation institutionnelle. Elle a par ailleurs pointé les contradictions de la ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock, qui a certes déclaré comme une priorité la coopération avec les acteurs de la société civile, mais n'était malgré tout pas prête à se positionner contre les sanctions du Mali par la CEDEAO, alors même que celles-ci ont été unanimement critiquées par l'ensemble de ladite société civile. **CHRISTOPH RETZLAFF** a fermement contredit cette lecture : les sanctions ont été prises par la CEDEAO, pas par l'UE, en conséquence, la diplomatie impose de laisser le dernier mot à l'organisation régionale compétente. De plus, il faut selon lui prendre en compte le fait que le gouvernement malien ne s'est à aucun moment montré intéressé par les efforts de médiations venant de l'Allemagne. En ce qui concerne la Russie, Christoph Retzlaff est resté sur sa position : l'appui du Mali sur la présence russe est, du point de vue du gouvernement allemand, une erreur stratégique, car la Russie n'a rien à proposer en dehors des armes, en conséquence de quoi, ce choix risque de mener à une escalade, comme cela s'est produit en République centrafricaine.

CONCLUSION DU QUATRIÈME TOUR DE TABLE : Le débat est clairement monté d'un ton, principalement lorsqu'il a été question du rôle de la Russie au Sahel. À ce sujet, Christoph Retzlaff est principalement intervenu pour expliquer la position du gouvernement allemand, sans pour autant réagir sur les autres points par ailleurs abordés, à savoir le fait que la popularité de la Russie au Sahel puisse être en lien avec la politique menée dans la région par l'occident depuis le début des années 1990. La question d'une coopération au développement plus centrée sur les priorités locales est elle aussi restée sans réponses.

POUR LE CINQUIÈME TOUR DE TABLE, AUGUSTIN CISSÉ (MALI) a souhaité poursuivre sur la question de la Russie. Il a rappelé qu'au Mali, les missions Barkhane et MINUSMA ont dès 2014 fait l'objet de critiques, longtemps, donc, avant l'arrivée de la Russie dans la région. Selon lui, pour partir sur de bonnes bases, la coopération (ici avec l'Allemagne) implique de ne pas nier au Maliens la capacité de juger elles et eux-mêmes du destin de leur pays. Des

commentaires aux positions similaires sont venus des **PARTICIPANT-ES QUI ASSISTAIENT À L'ÉVÉNEMENT DEPUIS BAMAKO**. Sur un ton indigné, il a été dit que l'Europe doit enfin reconnaître les populations du Sahel comme douées de raison, plus encore comme citoyen·nes pleinement en mesure de différencier le bien du mal. **AMADOU M'BOW (MAURITANIE)** a partagé cette critique pour ensuite se concentrer sur un débat un peu différent : Il a regretté que le gouvernement allemand, tout comme l'UE, se réfèrent à l'indépendance de la CEDEO lorsqu'il est question des sanctions prises contre le Mali, sans pour autant suivre ce même principe quand il s'agit des questions de migration et d'exil. Car sur ce dernier sujet, la politique migratoire restrictive de l'UE va à l'encontre d'un accord de libre circulation au sein de la CEDEAO signé par celle-ci en 1979, avec pour conséquence qu'aujourd'hui, dans cette région, la liberté de circulation est limitée, non pas seulement pour les potentiels candidats à la migration, mais aussi pour les petit·es marchand·es, les travailleurs et travailleuses migrant·es, et bien d'autres. Indépendamment de cela, de nombreux autres participant·es ont maintenu leur critique de la présence Russe, dont **EVA NEUHAUS**, de l'Union des départements d'études africaines en Allemagne, qui, rappelant la longue histoire coloniale de la Russie, a affirmé que se défaire de la dépendance envers la France pour retomber dans une autre dépendance était selon elle une erreur pour les pays du Sahel. **HELMUT ASCHE** a lui aussi exprimé son accord avec **CHRISTOPH RETZLAFF** et sa position critique vis-à-vis de la Russie, tout en ajoutant que l'attitude positive du Sahel envers la Russie est une conséquence des erreurs de la France et des pays occidentaux dans la région. Sur un point précis il a exprimé son profond désaccord avec le représentant du gouvernement : Les sanctions économiques prises par la CEDEAO envers le Mali entre janvier et juin 2022, plus fortes que toutes les sanctions prises jusqu'alors contre la Russie, n'ont pas été prises simplement par la CEDEO, mais par l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEOMA), une instance au sein de laquelle, en raison du franc CFA, aucune décision ne peut être prise sans l'aval de la France. Au sujet de la coopération au développement, sujet un peu perdu de vue au fil des discussions, il a tenu à souligner une nouvelle fois la nécessité que celle-ci soit conçue à partir des

dynamiques locales. Car jusqu'à maintenant, la population locale participe à « nos » projets élaborés en Europe cependant que « nous » ne participons pas à « leurs » initiatives. Or, il faut enfin mettre un terme à cette inculture de l'incapacité à écouter. C'est Christoph Retzlaff qui a eu le mot de la fin : il n'est pas revenu sur les questions de la politique migratoire européenne et des nouvelles formes de coopération au développement. Il a tenu cependant à alerter de nouveau sur la question de la Russie. Selon lui, il ne faut pas faire confiance à un interlocuteur quand celui-ci promet des solutions simples aux effets rapides. Selon lui, il est nécessaire de travailler dans la durée et d'être patient, ce qui correspond à l'approche du gouvernement allemand, et ce qui fut le message porté par le Chancelier Scholz la ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock lors de leur récente visite.

CONCLUSIONS DU CINQUIÈME TOUR DE TABLE ET DE L'ENSEMBLE DU DÉBAT : Il ressort de ces discussions que les divergences se situent moins dans l'appréciation des problèmes que dans les conséquences qui en sont tirées. La raison à cela est certainement une manifestation du fait que les pays occidentaux (en premier lieu la France) ont leurs intérêts propres dans la région du Sahel, qui sont de nature économique, politique ou en lien avec les migrations. À cet égard, on pourrait avoir l'impression que le gouvernement allemand sous-estime de loin les dommages collatéraux de son action au Sahel (points sur lesquels Christophe Retzlaff aura été attentif à ne pas se montrer trop critique). La politique migratoire restrictive de l'UE n'en est que l'exemple le plus connu. D'autres effets négatifs discutés lors de la conférence sont notamment en lien avec la politique climatique des pays occidentaux, les questions de matières premières, ou encore les conséquences sur le long terme des programmes d'ajustement structurel du FMI dans les années 1980 et 1990. De fait, si l'on pouvait effacer les déceptions et les désillusions des dernières décennies, on peut imaginer que la situation politique au Sahel serait aujourd'hui tout autre. Malgré les désaccords, de nombreux participant·es du Sahel ont salué l'investissement avec lequel Christoph Retzlaff a écouté et répondu aux questions et critiques, une disponibilité sans comparaison avec celle des responsables politiques de leurs pays, dont il est difficile d'imaginer qu'ils se prêteraient au jeu. ●

06

Recommandations de la conférence [synthèse]

L'objectif de la conférence était de réaliser un bilan approfondi de l'état de la démocratie au Sahel. Parallèlement, la question des possibilités concrètes de changement était présente dans toutes les interventions et discussions. Dans cette section seront résumées, autant que faire se peut, les principales questions et réponses traitées au cours de la conférence. Les recommandations pratiques en font également partie. Seules quelques-unes d'entre elles ont pu être développées de façon véritablement concrète, mais ce n'était pas le but premier de ce colloque. Il s'agit bien plus de collecter des idées et de conseils, avec deux fonctions : d'une part, elles sont entendues comme contribution au débat qui a déjà cours au Sahel sur les questions de transition, et d'autre part, l'intention est de sensibiliser l'opinion publique, en Allemagne et plus généralement en Europe, aux questions qui innovent ce débat. De fait, à l'heure actuelle, l'écart ne saurait être plus grand entre le vécu quotidien, les perceptions, analyses et désirs des populations du Sahel et ce que l'Europe parvient à en percevoir – comme a pu le mettre clairement en évidence le débat sur la Russie dans le cadre de la soirée de rencontre.

6.1 Démocratie et légitimité

Dans l'atelier I, dans les discours, mais aussi dans divers autres échanges, intervenant-es et participant-es étaient unanimes sur le fait que ce n'est pas la démocratie en tant que telle qui remise en question au Sahel, mais plutôt la forme occidentale de multipartisme qui s'était progressivement imposée dans la

région au début des années 1990. Ainsi, nombre de participant-es ont revendiqué un nouveau contrat social entre l'État et les populations. Dans le fond, les lignes principales de cette discussion portaient sur le souhait d'une démocratie plus inclusive et participative :

- La population des zones rurales doit être impliquée à hauteur égale dans les débats et dans les processus de décision politiques. Pour cela, la décentralisation qui est restée inachevée doit être achevée, un processus qui ne peut réussir que si les instances de l'État central sont réellement prêtes à céder leurs compétences en matière politique et budgétaire. L'absence de l'État, souvent critiquée ces dernières années, ne peut donc être résolue par un retour à l'État centralisé. C'est bien plus par une refondation de l'État sous forme d'institutions décentralisées que cet objectif peut être atteint.
- Concernant l'aboutissement de ce processus de décentralisation, des solutions restent à trouver afin de parvenir à une coopération entre responsables politiques désignés par les processus électoraux et les instances traditionnelles et religieuses. Ces dernières continuent à jouir d'une grande légitimité au sein des populations. Une telle transformation doit donc se faire dans une définition claire, tant législative que constitutionnelle, des prérogatives de chacun.
- Au-delà des populations rurales, d'autres groupes doivent être impliqués dans les processus démocratiques, en particulier les jeunes et les femmes. Loin d'être une question purement technique, cela implique un changement culturel profond. Au sujet de la jeunesse, il a été question, dans l'atelier II, de la nécessité d'un dialogue intergénérationnel.
- Les intérêts de la majorité de la population, qui souffre de la pauvreté, doivent impérativement être représentés de façon équilibrée. Sur la question de savoir à qui – des partis politiques, des unions professionnelles, ou d'autres organes représentatifs – incomberait cette tâche, il n'a pas été possible de se mettre d'accord. En revanche,

il a eu consensus sur le fait que les partis doivent enfin commencer à développer des programmes permettant aux populations de reconnaître les intérêts qu'ils défendent. La réduction des partis à de simples communautés de captation des fonds publics doit être stoppée, ce qui peut notamment passer par une réglementation plus stricte du financement des partis.

- Le devoir, pour les élus locaux, régionaux et nationaux, de rendre des comptes doit lui aussi être accentué et inscrit dans la loi. Nombre de participant·es ont plaidé pour la possibilité d'une destitution en cas d'infraction. Par ailleurs, les privilèges souvent excessifs des élus et membres des gouvernements doivent être fortement réduits, ce qui peut passer par une réglementation plus stricte des indemnités.
- La durée des mandats des présidents et des députés doit être débattue. Un large consensus a été trouvé en faveur d'une limitation à deux mandats présidentiels, mais aucune recommandation précise n'a pu être prise pour les députés.
- Pour finir, il a été souligné dans de multiples interventions que toute réforme est vouée à l'échec si elle ne s'accompagne pas d'une moralisation de l'ensemble de la société et des milieux politiques et parlementaires : il faut enfin mettre un terme à la corruption, aux détournements, au clientélisme, au laxisme, etc. Pour y parvenir, il peut être utile de se remémorer les « héros » et « héroïnes » de la démocratie, qui, dans différents pays et à différentes époques de l'histoire du Sahel (pour certains à l'époque précoloniale), ont contribué de manière décisive à la mise en place de processus démocratiques, pour certains au prix de leur vie.

6.2 Jeunesse et participation

La question de la jeunesse s'est invitée dans tous les débats de ce colloque, à la manière d'un fil rouge, mais c'est dans l'atelier II qu'elle a pu être traitée avec toute l'attention qu'elle mérite. L'un des points principaux était le fait largement connu que, si la

jeunesse représente l'écrasante majorité de la population du Sahel, elle reste jusqu'à aujourd'hui très peu impliquée dans les processus de décision. En conséquence, la majorité des revendications ont porté sur les manières de réduire cette injustice :

- Peu importe le contexte, il est indispensable de prendre en compte la diversité de la jeunesse et ses différents potentiels, besoins et intérêts. Il est nécessaire de prendre en compte les situations différentes rencontrées par la jeunesse des villes et celles des zones rurales, mais aussi les difficultés différentes qu'affrontent filles et garçons, en particulier en ce qui concerne l'école et les études.
- L'éducation aux valeurs et aux compétences civiques et démocratiques doit être instaurée au sein du système scolaire, mais aussi en dehors, en faisant en sorte que les jeunes puissent, aussi tôt que possible, faire l'expérience des responsabilités démocratiques (mandats, fonctions de représentation, de délégation).
- Les jeunes ont un rôle à jouer dans la construction de la paix. En effet, ils sont les plus qualifiés pour convaincre d'autres personnes de leur âge de ne pas s'engager dans des groupes armés, ou pour les aider au retour à la vie civile.
- Dans la continuité du point précédent, tous les efforts doivent être faits pour créer des emplois pour les jeunes.
- L'instrumentalisation des jeunes dans les partis en période électorale sans leur proposer de perspectives par la suite doit être proscrite. Plus encore, il faut arrêter de faire à la jeunesse des promesses électorales qui ne pourront être tenues ensuite.
- Des mesures doivent être prises pour garantir que les différents pays du Sahel mettent en place des stratégies pour respecter les lois et conventions internationales en matière de protection des enfants et de la jeunesse. Dans l'atelier II portant sur la jeunesse, la résolution 2250 du conseil de sécurité des Nations unies a notamment été mentionnée.

6.3 Décentralisation, participation et démocratie en milieu rural

Comme évoqué précédemment, le thème de la décentralisation était présent dans presque tous les ateliers, discours et discussions du colloque. Il a également été souligné à diverses occasions que le manque structurel de possibilités de participation aux décisions allait au Sahel de pair avec un échec de la démocratie à convaincre de ses valeurs. En effet, de nombreux·ses participant·es du Sahel estimaient que la démocratie n'était pas parvenue à fournir une contribution substantielle à la création de l'égalité sociale, ce que beaucoup de participant·es ont reconnu comme étant le but de ce système politique :

- Une gestion commune des ressources collectives doit être garantie, en particulier concernant les terres, l'eau, le bois et les réserves de poisson.
- À ce titre, sont à proscrire les discriminations sur la base de l'histoire ou des ancêtres, comme dans le cas de familles originaires d'une autre région ou anciennement esclaves.
- Sont également à proscrire les discriminations des communautés (semi)nomades d'éleveurs de bétail, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des pâturages, des points d'eau et des chemins.
- Les mécanismes de médiations de conflits portés par les instances traditionnelles ou religieuses locales sont à conserver ou à réactiver tout en introduisant certains nouveaux instruments, tels que les comités de paix déjà en place dans le nord du Burkina Faso.
- Dans le cadre de la décentralisation des institutions, une répartition équitable des ressources, y compris financières, de l'Etat au profit de l'ensemble de la population est à observer.
- La corruption, le détournement etc. doivent être empêchés, car ils donnent lieu à un transfert des richesses des plus pauvres vers les plus riches (voir 6.1, sur la moralisation des sphères politiques et parlementaires).

- Les mesures de politiques de développement doivent être conçues en partant des besoins des populations locales. Tout paternalisme de la part des pays étrangers est à éviter.
- D'autres mesures telles que la construction d'infrastructures, le soutien aux petites entreprises industrielles, le soutien aux petites exploitations agricoles, etc. ont certes été mentionnés comme éléments d'une bonne gouvernance, mais ils n'ont pas été discutés plus en détail.

6.4 Violations des droits de l'homme et menaces contre les libertés des médias et de la société civile

Les violations massives des droits de l'homme et les menaces à l'encontre des libertés des médias et de la société civile ont été abordées dans différentes interventions au cours du colloque et ont été particulièrement centrales dans l'atelier IV. Les descriptions de la situation au Tchad étaient particulièrement inquiétantes. Il est d'autant plus dramatique que celle-ci se soit aggravée depuis la tenue du colloque en juin 2022. Il convient de noter que les critiques envers les violations des droits de l'homme et la réduction des espaces de liberté aient été exprimées par l'ensemble ou presque des intervenant·es, signe que cette critique est autre chose que l'expression d'un positionnement pro-occidental, comme peut parfois sembler être le cas dans certains débats internationaux très polarisés. Les points essentiels étaient les suivants :

- Garantir les droits politiques individuels et collectifs est capital, particulièrement afin de réussir le processus de transition.
- Le bon fonctionnement de médias libres est crucial pour permettre de s'informer librement (sans blocage par des interdictions d'émettre, blocage d'internet, etc.). Celui-ci doit être garanti.
- La communauté internationale doit réagir chaque fois que des violations des droits humains ont

lieu. Les opposants potentiellement menacés doivent pouvoir quitter leur pays à tout moment sans être freinés par de longues procédures de demandes de visas.

- La création d'un réseau des acteurs de la société civile du Sahel et d'Afrique de l'Ouest est souhaitable (là où cela est possible) et pourrait être soutenue par les membres de Fokus Sahel.
- De plus, il serait également souhaitable que Fokus Sahel organise au Sahel un événement semblable à celui de Berlin. Cela enverrait un signal fort aux gouvernements de la région.

6.5 Sur le rôle de l'Allemagne au Sahel

Fokus Sahel est un réseau d'organisations de la société civile en Allemagne travaillant avec différents partenaires des pays du Sahel. Il était ainsi cohérent, et souhaité par Fokus Sahel, que de nombreuses revendications soient explicitement adressées au gouvernement allemand, ainsi qu'en partie à l'Union Européenne :

- Une coopération de qualité n'est pas possible sans un regard honnête et critique sur l'histoire. Plus spécifiquement, l'héritage du colonialisme et de l'esclavage doit faire l'objet d'une plus grande attention. Cela implique également la reconnaissance de la souffrance provoquée par les injustices au cours de l'histoire, souffrance encore présente aujourd'hui au Sahel.
- Les revendications, principalement formulées par les plus jeunes, de souveraineté absolue des États, c'est-à-dire de coupure définitive avec l'ancien pouvoir colonial français, sont à prendre au sérieux et à respecter. Les débats sur la coopération avec la Russie ou sur les violations présumées des droits humains dans le cadre de la lutte anti-terroriste ne doivent pas donner lieu, du côté occidental, à des positions de donneurs de leçon en faisant abstraction des responsabilités historiques. Les doubles standards sont à proscrire.
- Les sanctions prises par la CEDEAO et l'UEMOA contre le Mali n'étaient justifiées ni sur le plan politique ni sur le plan humanitaire. À l'avenir, l'Allemagne doit davantage rechercher le dialogue avec les populations maliennes (et celle des autres pays du Sahel), et se positionner en conséquence. De manière générale, il est nécessaire que la politique allemande, et plus largement la politique européenne, fassent preuve de plus d'ouverture et d'intérêt pour un réel dialogue (mot-clé : « savoir et vouloir écouter »). Sans quoi aucune relation à égalité n'est possible.
- Les projets de coopération au développement doivent être élaborés en partant des initiatives locales et des besoins tels qu'ils sont formulés par les communautés locales. Toute forme de projet développé en Europe puis parachuté au Sahel est à proscrire.
- Lorsque les gouvernements enfreignent les droits humains ou vont manifestement à l'encontre des intérêts de la majorité de la population, les fonds de la coopération au développement doivent être conditionnés au respect de standards en matière de démocratie et de droits humains.
- De façon plus générale, comme l'ont souligné de nombreux·ses participant·es, l'Allemagne doit reconnaître qu'elle n'est pas à la hauteur de la réputation dont elle jouit au Sahel. Au lieu de développer ses propres conceptions d'un renouveau du Sahel, l'Allemagne laisse trop souvent la France décider. Il est temps que cela change, mais cela doit se faire en coopération avec les acteurs du Sahel.



Débats en salle . Photo: Djif Djimeli

6.6 Questions et problèmes restés en suspens

Le colloque de Berlin a permis d'aborder et de discuter d'une multitude de questions. C'est ce dont témoignent les recommandations documentées ici. Pour autant, de nombreux autres sujets n'ont pu être débattus. Nous listons ici un certain nombre d'entre eux, à titre de suggestions pour les deux années à venir :

- Quand bien même ce colloque avait pour sujet principal la crise de la démocratie, d'autres questions connexes à celui-ci ne sont pas moins importantes, par exemple la crise sécuritaire qui avait été le point central du colloque de Francfort, ou encore la crise économique et sociale dont fait aussi partie la crise du pastoralisme. Pour les prochains événements de Fokus Sahel, il conviendrait de prendre en compte les rapports qu'entretiennent ces différentes crises entre elles, au-delà de leur simple énumération.
- De nombreux·ses intervenant·es ont exprimé leur crainte que les crises actuelles puissent donner lieu à des escalades de violence à caractère ethnique, notamment dans le contexte des relations tendues entre communautés fulbes d'éleveurs de bétail et d'autres groupes de population. Il conviendrait d'aborder cela plus de détail pour parvenir à identifier l'urgence de ce risque. Cela dit, il apparaît évident que la dynamique actuelle d'escalade ne pourra être stoppée que par le dialogue au niveau local et par des processus de paix, et non par l'influence de groupes djihadistes qui cherchent la division.
- Sur cette question du risque d'escalade de violence ethnique, certain·es participant·es se sont demandé·es si la question de la paix avait reçu assez d'attention au sein de la conférence. À cette question suit une autre : un effet d'accoutumance s'installe-t-il à l'égard des épisodes de violence qui se produisent au Sahel, de sorte que ceux-ci ne se voient même plus mentionnés individuellement. En conséquence, pour les futures discussions sur la démocratie, il serait nécessaire de se demander comment et si le renforcement de la participation à la démocratie par la base a un effet, direct ou non, sur les processus de paix et de réduction et de prévention ou de réduction des conflits.
- À Berlin, un point a fait l'unanimité : toutes les tentatives d'initier un changement sont vouées à l'échec si elles ne s'accompagnent pas, comme il a été rappelé plusieurs fois, d'une « moralisation des sphères politiques et parlementaires ». Pour



Transparent am Veranstaltungsort.

Photo: Djif Djimeli

atteindre cet objectif, il faudrait se consacrer à la question de savoir quelles sont les étapes nécessaires pour parvenir à une telle moralisation au sein des pays du Sahel, et par là même réinstaurer une meilleure cohésion sociale. À cet égard, il est important de noter que les actuels gouvernements du Mali et du Burkina Faso ont déclaré vouloir engager des transformer précisément sur ces points.¹⁴

- Le point précédent est également important en vue de la mise en place de processus de réconciliation qui deviendront tôt ou tard incontournables. Depuis 2012 en effet, se sont très fréquemment produites au Mali, au Burkina Faso et au Niger des violations des droits humains d'une rare violence (et ce le plus souvent lié à un contexte plus ou moins local). Au vu de cette histoire encore très récente, un vivre ensemble pacifique, ou du moins une coexistence, ne sera possible qu'à la condition de tels processus de réconciliation. Il importe donc de se pencher sur ces questions.
- Les recommandations formulées à Berlin comportent notamment (voir 6.1) une meilleure reconnaissance des autorités traditionnelles et religieuses, y compris dans le cadre des mécanismes

classiques de médiation des conflits. Dans cette perspective se pose la question de la forme que doit prendre leur implication. En effet, la coexistence de différentes autorités et instances aux degrés de légitimité différentes, mais se chevauchant dans leurs compétences, ont été une des principales raisons de l'échec des processus de décentralisation. Il sera d'autant plus instructif de voir comment ces questions vont être résolues au Mali et au Burkina Faso.

- La conférence de Berlin, et tout particulièrement la soirée de discussion, a permis de mettre en évidence les divergences parfois flagrantes qui peuvent exister dans les analyses entre les acteurs de la société civile du Sahel et ceux d'Europe, en particulier lorsqu'il s'agit du rôle de la Russie, des critiques envers la France et des processus de transition en cours au Mali et au Burkina Faso. Comme déjà mentionné, au vu de ces désaccords, il est notable que les différents interlocuteurs n'aient pas cherché la conflictualité lors des discussions, mais plutôt à écouter les points de vue opposés, ce qui a permis une meilleure approche du sujet. Cependant, à moyen terme, il est incontournable que ces différents acteurs mènent un débat autour des points sur lesquels ils s'opposent, ce qui bien entendu peut et doit se faire dans le respect de chacune et chacun.



14 Un extrait d'une vidéo de novembre 2022 a suscité l'émotion, dans lequel Ibrahima Traoré règle ses comptes avec des responsables politiques de haut rang et des représentants de la société civile : https://www.youtube.com/watch?v=v_J_MmOZgE8

07

Retours sur le colloque et « comment poursuivre ? »

Dans l'ensemble, les retours sur la conférence ont été extrêmement positifs, y compris dans le cadre de la réunion-bilan organisée en septembre 2022 entre certains des partenaires de Fokus Sahel ayant participé au colloque exclusivement par visioconférence. Lors de cette rencontre, les possibilités offertes par le format hybride ont été saluées, comme la bonne mise en œuvre technique. En effet, ce choix a permis une participation bien plus forte d'acteur·ices du Sahel. Pour ce qui est des critiques, celles-ci ont principalement porté sur des points d'organisation ou sur des aspects personnels. Nous voulons les évoquer brièvement ici, d'une part, parce que ce type de réflexions sur le déroulement pratique fait partie du débriefing et de la documentation d'un tel événement, et d'autre part parce que Fokus Sahel souhaite s'engager pour la généralisation des formats hybrides dans les projets impliquant la coopération avec des acteurs du Sahel et plus généralement d'Afrique. La mise en place plus large de ces outils nécessite de faire preuve de créativité et d'inclusivité pour améliorer les aspects encore imparfaits de ce type de formats. Concrètement, sept points ont fait l'objet de critiques : 1) La durée de la conférence : 1,5 jour, jugée trop courte en regard du travail de préparation nécessaire à un tel événement et aux longs voyages effectués par les participant·es venu·es du Sahel. 2) La préparation et la communication effectuée insuffisamment en amont du côté des partenaires du Sahel n'a pas permis à toutes les personnes qui l'auraient souhaité de pouvoir effectivement participer par visioconférence. 3) Les possibilités de participation réduites pour les personnes participant par visioconfé-

rence en regard de celles présentes dans la salle. 4) La faible disposition à participer à la conférence du côté des responsables politiques, universitaires ainsi que représentants de fondations et think tanks. 5) Le nombre trop faible de rendez-vous concrétisés, pour les intervenant·es venus spécialement du Sahel, avec des responsables locaux, ainsi que pour des interviews ou des rencontres au-delà de notre colloque. 6) Le nombre trop élevé de personnes ayant basculé au dernier moment d'une participation en présentiel à une participation en visioconférence, avec pour effet, sur place, un peu moins d'échanges personnels et informels que d'habitude. 7) Les diverses difficultés techniques résultant dudit format hybride avec interprétation simultanée – avec plusieurs espaces de travail en groupe nécessitant chacun un équipement technique.

Lors de la première rencontre de débriefing au sein du comité de pilotage de Fokus Sahel, l'ensemble des personnes présentes se sont entendues pour prendre en compte, dans la mesure du possible, l'ensemble des points de critique. Les premières décisions qui en découlent sont les suivantes : Prévision de l'organisation d'une conférence de 2,5 jours, du 10 au 12 juin 2024, dans un lieu approprié à une conférence (y compris lieu d'hébergement), dans un lieu facilement accessible en transports, en périphérie de Berlin. De plus la participation par visioconférence pour les participant·es venu·es d'Allemagne devrait ne représenter qu'une solution pour les cas exceptionnels. En ce qui concerne le thème, l'intention est de s'orienter aux sujets qui se sont détachés au cours des deux précédents colloques et, cela va de soi, Fokus Sahel est très intéressé par les propositions qui pourront lui être faites. De plus, Fokus Sahel prévoit de tout faire pour que les participants des colloques de Francfort et de Berlin puissent être présents à cette édition 2024, que cela soit en présentiel ou à distance. Concernant d'éventuelles conférences au Sahel, aucune décision n'a encore été prise, mais Fokus Sahel est conscient de l'importance que revêt l'organisation d'événement au Sahel, qu'il s'agisse d'événements sud-sud ou nord-sud. ●

08

Intervenant·es et animateur·ices

ANGES ALLAH-ISSEM (Tchad) est journaliste, il coordonne depuis 2013 le programme de la radio FM Liberté. Il est par ailleurs producteur de l'émission Choc des Idées. Il est notamment spécialiste des questions de conflits et de genre dans le journalisme. Il est membre de l'association d'influence chrétienne Association tchadienne pour la non-violence.

HELMUT ASCHE (Allemagne) est agronome et sociologue. Il a enseigné aux universités de Leipzig et de Mayence. De 2012 à 2014, il était directeur fondateur de l'Institut allemand d'évaluation de la coopération au développement (Deutsches Institut des Entwicklungszusammenarbeit – Deval) à Bonn. Auparavant, il a été durant 25 ans conseiller gouvernemental au Burkina Faso, au Rwanda, au Kenya, pour le compte de la GIZ (« Société pour la coopération internationale »), ainsi qu'au siège de la GIZ, à Eischborn.

RAOUL BAGOPHA (Allemagne) est germaniste et diplômé de sciences politiques, il travaille pour Misereor, où il est référent pour la région Afrique de l'Ouest. Il est représentant de Misereor au sein du comité de pilotage de Fokus Sahel.

MARIAM GENANNIT GOGO BAMBERA (Mali) est titulaire d'un Bachelor en psychologie. Elle est directrice d'une association nommée Koalition 2250 dont l'activité porte sur la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies. L'association s'engage auprès des jeunes pour leur permettre d'éviter les conflits et de les surmonter.

OLAF BERNAU (Allemagne), sociologue, est représentant du réseau transnational Afrique-Europe-Interact au sein du comité de pilotage de Fokus Sahel. Il se rend régulièrement au Sahel, plus particulièrement au Mali. En 2022 est paru chez l'éditeur C.H.Beck son livre : Brennpunkt Westafrika Die Fluchtursachen und was Europa tun sollte (« Afrique de l'Ouest : point sensible – sur les causes de l'exil et ce que l'Europe devrait faire »).

AZIZOU CHEHOU (Niger) est professeur et titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation et psychologie pédagogique. Il est le fondateur de l'association Jeunesse Nigérienne au Service du Développement Durable (JNSDD). Il est également coordinateur d'Alarm Phone Sahara (Agadez), organisme membre de Afrique-Europe-Interact.

AUGUSTIN CISSÉ (Mali) est juriste et sociologue spécialisé dans la problématique du développement. Il est aussi membre fondateur et secrétaire général de l'ONG Organisation pour la réflexion, la formation et l'éducation à la démocratie et au développement (ORFED). Il est entre autres spécialisé dans les questions de démocratie multipartite et de participation politique.

ABDOULAYE DIALLO (Burkina Faso) est historien, producteur de radio et réalisateur de films. Depuis 1998, il est coordinateur du Centre National de Presse Norbert Zongo, où il est entre autres responsable du programme de soutien à la paix dans la région du Sahel. Il est par ailleurs membre fondateur et conseiller du mouvement Le Balai Citoyen, qui a fortement contribué à la chute de Blaise Compaoré en octobre 2014.

NÉNÉ DIALLO (Mali) est analyste financière et coordinatrice déléguée nationale du mouvement Nouveau Type de Malien (NTM). Elle était par ailleurs secrétaire générale de l'association Kaoural et participante du cursus Génération À Venir, organisé par la Friedrich-Ebert-Stiftung au Mali.

ABDOURHAMANE DICKO (Mali) est informaticien. En 2005, alors qu'il vivait en Côte d'Ivoire, fils d'un père Malien, a dû fuir la guerre civile. Après une expulsion de Belgique, il a travaillé à l'Association Malienne des Expulsés (AME), à Bamako. Il est aujourd'hui porte-parole du réseau Afrique-Europe-Interact au Mali, après avoir contribué à sa création en 2010.

ALASSANE DICKO (Mali) ist Informatiker und musste 2005 als Kind eines malischen Vaters die Elfenbeinküste im Zuge des Bürgerkriegs verlassen. Nach einer Abschiebung aus Belgien arbeitete er bei der Association Malien des Expulsés – kurz: AME [Vereinigung der Abgeschobenen Malis] in Bamako. Heute ist er in Mali Pressesprecher des transnationalen Netzwerks Afrique-Europe-Interact, das er 2010 mitbegründet hat.

DELPHINE DJIRAIBE (Tchad), avocate spécialisée en droits humains, a cofondé en 1991 l'Association Tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme. Elle s'engage aussi pour les droits des femmes dans les communautés rurales. Cet engagement se retrouve dans son activité pour le Public Interest Law Center (PILC), qui forme des « parajuristes », c'est-à-dire des non-juristes qui assurent un conseil juridique à des personnes pour qui l'accès à des avocats est difficile ou impossible.

SABINE ECKART (Allemagne) est diplômée en sciences politiques et active au sein de medico international depuis 1998, où elle accompagne les coopérations avec les partenaires de l'association au Sahel (principalement en Mauritanie, au Mali et au Niger), sur les questions de migration et d'exil. Avant de travailler pour medico international, elle était notamment impliquée dans la recherche sur la paix et les conflits, les questions d'enseignement global ainsi que dans le développement des réseaux d'acteurs de la société civile.

FLORETTA KAYALES (Allemagne) est chercheuse en sciences de

l'éducation spécialisée en communication et éducation interculturelle. Elle a été employée du Service civil pour la Paix, de 2007 à 2012 au Mali, et en 2015/2016 à Madagascar. Depuis 2012, elle travaille pour Brot für die Welt (Pain pour le monde), pour la section de l'Afrique centrale et de l'Ouest. Elle y est depuis 2017 également référente régionale pour le Sahel.

CHRISTIANE KAYSER (Allemagne/France) Christiane Kayser travaille depuis 1984 dans différents pays d'Afrique centrale et de l'Ouest. Elle a notamment cofondé le Pole Institut à Goma. En 2019, elle a cofondé le comité du Sahel de l'Union des instituts d'études africaines d'Allemagne (Vereinigung der Afrikawissenschaften in Deutschland - VAD). Elle est aussi coéditrice de la revue Mapinduzi Journals, et de la collection Peace/Construire la Paix.

MODIBO KEITA (Allemagne/Mali) est docteur en sciences sociales spécialisé en psychopédagogie. Depuis 1986, il travaille en tant que conseiller indépendant sur les questions de coopération au développement (plus spécialement sur les zones rurales, la décentralisation ainsi que le renforcement de la société civile). Il est membre cofondateur du réseau Réussir la Décentralisation, dont il a été coordinateur de 2000 à 2014.

LUDOVIC LADO (Cameroun/Tchad) est jésuite et anthropologue. Il dirige actuellement à N'djamena, capitale du Tchad, le Centre d'Étude et de Formation pour le Développement (CEFOD). Il a enseigné au Cameroun en Côte d'Ivoire et aux États-Unis et est auteur de plusieurs ouvrages.

GRIT LENZ (Allemagne) est depuis 2016 coordinatrice du réseau Fokus Sahel. Ethnologue de formation, elle a notamment effectué des recherches sur les stratégies d'adaptation économique et socioculturelle d'un groupe semi-nomade du nord-est du Tchad. De 2012 à 2016, elle a été employée du Service civil pour la paix au Cameroun (Ziviler Friedensdienst), où ses tâches principales étaient le soutien à la participation sociale des jeunes ainsi que la transformation pacifique des conflits.

OUSMANE MAIGA (Mali) est juriste et directeur du cabinet Skills And Development, ainsi que collaborateur de l'équipe internationale de Right To Grow-Programms (Programmes multinationaux), qui s'engage pour donner aux citoyen-nés plus d'influence sur les politiques en faveur d'une alimentation saine, les politiques de l'eau et de l'hygiène sanitaire. Il est également membre fondateur de l'Association des Jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie (AJCAD).

MARÉ MOLLÈ HATO (Burkina Faso) est professeure de collègue et lycée ainsi que conseillère en prévention et management des conflits. Elle s'engage également en faveur de la cohésion sociale, la jeunesse et la construction de la paix et est présidente de l'Association Burkinabé pour la Promotion de la Parenté à Plaisanterie (AB3P).

AMADOU M'BOW (Mauritanie) est diplômé en histoire et vit à Nouakchott. À côté d'une activité professionnelle dans l'assurance

sociale, il s'engage depuis de nombreuses années au sein d'organisations citoyennes, entre autre comme secrétaire général de l'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH). Il est par ailleurs coordinateur de Roa Prodmac, un réseau d'activistes de dix pays d'Afrique de l'Ouest qui s'engagent pour les droits des personnes migrantes.

FRANCOIS-PAUL RAMDÉ (Burkina Faso) dirige l'Union Fraternelle des Croyants Dori (UFC Dori), une organisation citoyenne qui s'implique, avec des approches qui ont fait leurs preuves sur le plan local, dans la résolution de conflits civils ou relatifs aux questions d'élevage, de conflits familiaux et de conflits interethniques.

CHRISTOPH RETZLAFF (Allemagne) est diplômé en droit et en histoire. Il a le grade d'ambassadeur du ministère des Affaires étrangères allemand délégué à l'Afrique subsaharienne et au Sahel. De 2016 à 2021, il était ambassadeur d'Allemagne au Ghana.

BALA WENCESLAS SANOU (Burkina Faso), géographe, est cofondateur de l'Impact Research Institute (IRI). Il s'intéresse à l'accompagnement des collectivités territoriales et des communautés villageoises vers une bonne gestion des ressources des sols et d'autres ressources telles que l'eau, les pâturages, les zones protégées, etc.

OUIRY SANOU (Burkina Faso) est juriste et membre de plusieurs organisations dont l'Union générale des étudiants du Burkina Faso et l'organisation pour les droits humains Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP). Il est également membre de l'Organisation Démocratique de la Jeunesse du Burkina Faso (ODJ), pour laquelle il occupe le poste de secrétaire général.

OUSMANE SY (Mali) est agro-économiste. Il a exercé de multiples fonctions au cours de sa vie : chercheur, conseiller en développement rural, représentant politique et cofondateur de différents réseaux et think tanks. Au cours des années 1990, il a été chargé de la mise en œuvre de la décentralisation au Mali, avant d'être nommé ministre de l'administration territoriale et des communautés locales.

A.T. MOUSSA TCHANGARI (Niger) est journaliste et secrétaire général d'Alternative Espaces Citoyens, l'une des organisations pour les droits humains les plus connues au Niger. Dans les années 1990, il était directeur d'Union des Scolaires Nigériens (USN), qui, aux côtés des syndicats, a joué un rôle important dans la démocratisation du Niger.

HAMANE TOURÉ (Mali) fait partie de la direction d'Amnesty International Mali, où il est entre autres responsable des programmes de formation continue dans le domaine des droits de l'homme.

MAIKOUL ZODI est coordinateur national de la coalition Tournons La Page Niger (TLP). TLP est un mouvement social présent dans dix pays d'Afrique et s'engage en faveur de la bonne gouvernance et pour la promotion de la démocratie. Il est diplômé en géographie et se consacre, notamment en tant que cofondateur de Mouvement des Jeunes Républicains (MJR), à la question de la crise sécuritaire



Assemblées paysannes dans les villages de Tikerre Moussa et Kourouma (tous deux au Mali), 2015/2016. Photos : David Brown et Dorette Führer